

Le complexe héroïque à stèles des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron) : bilan préliminaire des campagnes 2008-2011

Philippe GRUAT

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/dam/2684>

DOI : 10.4000/dam.2684

ISSN : 1955-2432

Éditeur

ADAM éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2011

Pagination : 39-84

ISBN : 2-908774-23-2

ISSN : 0184-1068

Référence électronique

Philippe GRUAT, « Le complexe héroïque à stèles des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron) : bilan préliminaire des campagnes 2008-2011 », *Documents d'archéologie méridionale* [En ligne], 34 | 2011, mis en ligne le 03 mars 2017, consulté le 14 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/dam/2684> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dam.2684>

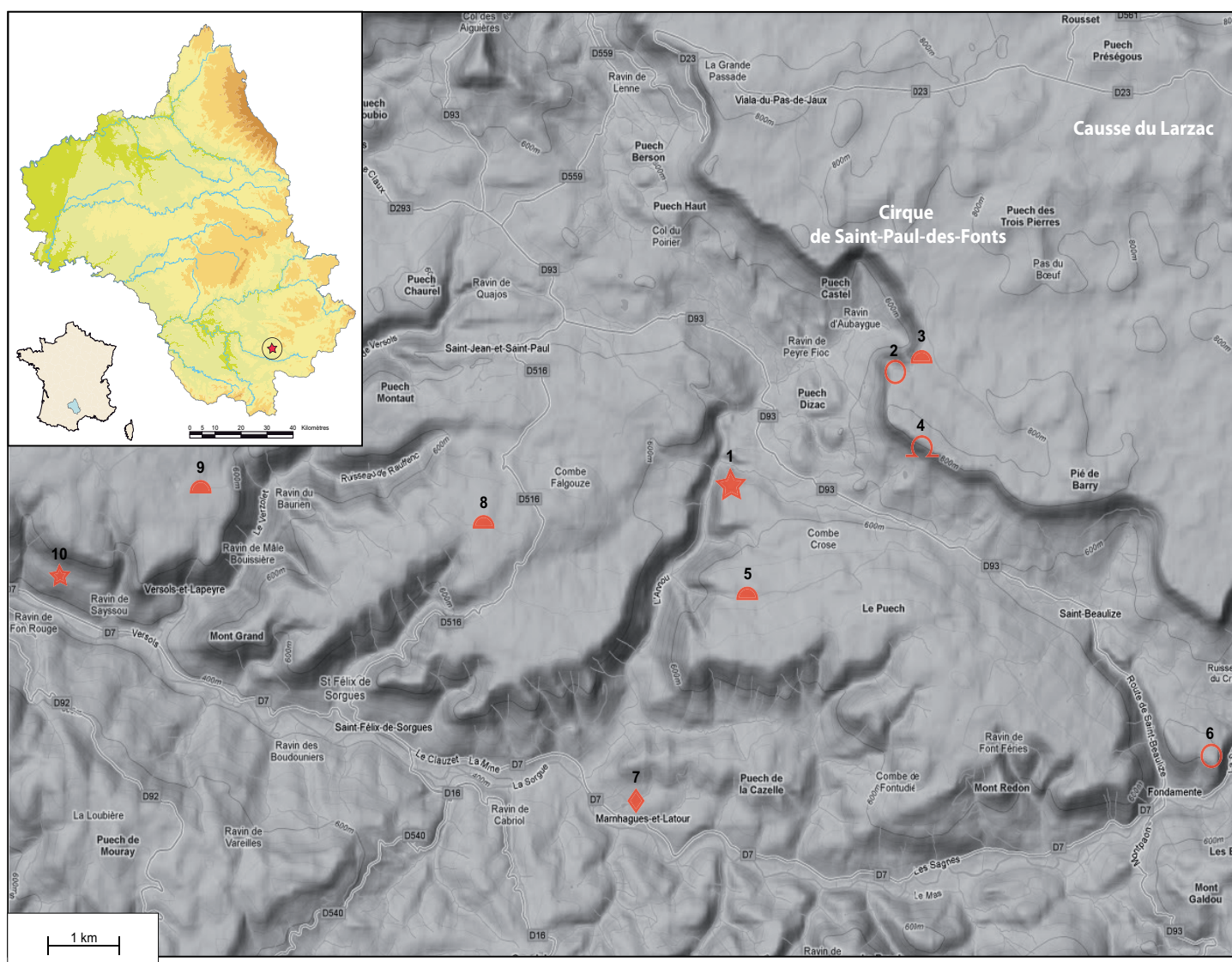
Méditerranée
nord-occidentale



Philippe GRUAT
avec la collaboration de Nathalie ALBINET, Guylène MALIGE, Georges MARCHAND,
Jérôme TRES_CARTE et la participation de Laurent BRUXELLES,
Bernard DEDET, Patrice MÉNIEL, Christian SERVELLE

Le complexe héroïque à stèles des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron) : bilan préliminaire des campagnes 2008-2011

« Le disparu, si l'on vénère sa mémoire, est plus précieux et plus puissant que le vivant »
(Antoine de Saint-Exupéry, Carnet)



■ 1 Situation et environnement archéologique protohistorique du complexe à stèles des Touriès (fond de carte Google Maps).

- 1 : promontoire des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul) ; 2 et 3 : nécropole tumulaire et enceinte de rebord de plateau de la Vielette (Saint-Jean et Saint-Paul) ; 4 : grotte (sépulcrale ?) de Landric (Saint-Beaulize) ; 5 : sépulture à bracelets launaciens de la Bâtisse (Saint-Beaulize) ; 6 : enceinte de rebord de plateau des Castels de Sorgues (Fondamente) ; 7 : bustes-socles laténiens du Plô de Maroui (Marnhagues-et-Latour) ; 8 : dolmens 1, 2 et 3 de Mascourbe (Saint-Félix-de-Sorgues) ; 9 : tumulus VEL5 de Hermelix-Les Boussières (Versols-et-Lapeyre) ; 10 : stèle du Puech (Versols-et-Lapeyre).

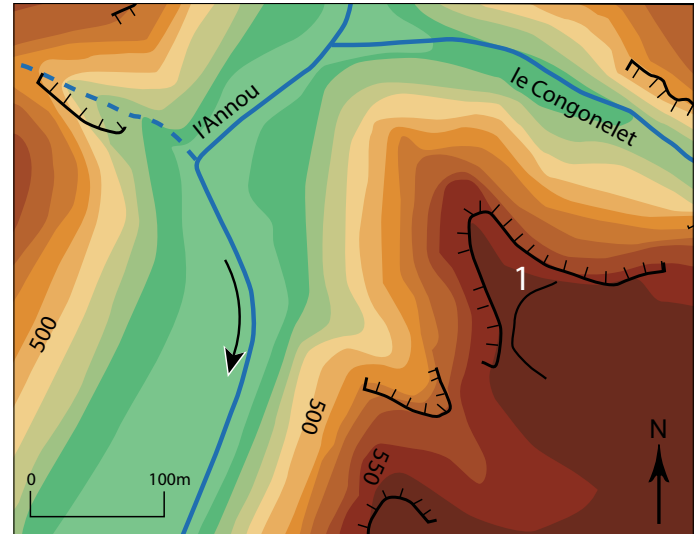
1. Situation et contexte archéologique

Le site des Touriès appartient aux Avant-Causse du Saint-Affricain, sur la bordure méridionale du Massif Central et dans le sud du département de l'Aveyron. Il s'agit d'un petit éperon rocheux de 0,4 ha de superficie, caractérisé par des falaises abruptes surplombant de 110 m la confluence de deux ruisseaux, le Congonelet et l'Annou, qui se jettent dans la Sorgues à 4,5 km au sud-ouest. L'ensemble est situé à environ 560 m d'altitude, au pied du Larzac qui le surplombe d'environ 260 m, juste dans l'axe du cirque naturel de Saint-Paul-des-Fonts (fig. 1 à 3).

Les premières stèles protohistoriques ont été découvertes à l'occasion du défonçage d'une haie installée sur un talus artificiel d'environ 45 m de longueur sur 25 m de largeur, barrant partiellement le promontoire (fig. 2, n° 1).

Le toponyme de « *Las Touries* » (Astor 2002), mentionné sur le cadastre napoléonien (1827) et dont il reste à s'assurer de l'ancienneté, n'est pas dénué d'intérêt car il caractérise bien la topographie du site. Il proviendrait du latin *torus*, éminence, ou de sa racine prélatine *tor/tur* qui sont à l'origine de l'occitan *torral*, *tourral* (tertre, talus, monticule). À côté de ce dérivé en -al-, on connaît le dérivé en -ada-, *torrada*, représenté par le nom de famille Tourade. Au même sens se rattache l'occitan *turron* désignant un mamelon arrondi, une butte. Au dérivé gaulois *turenna* se rattachent les noms de famille Turrel, Tourrel, Thourel, Thorel, Tourret. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, Turrier renvoie également au sens d'éminence, hauteur. Le dérivé paraît correspondre, par extension géographique, à l'appellatif *turrier*, puisque l'on connaît le nom de famille languedocien Turriès (de Turriers), avec également le sens de hauteur.

Le contexte archéologique protohistorique du secteur demeure encore à préciser par des prospections systématiques. Plusieurs sites peuvent toutefois être d'ores et déjà signalés entre la bordure du Larzac au nord, la Sorgues au sud, le village de Fondamente à l'est et la vallée du Verzolet à l'ouest (fig. 1). Le plus connu est incontestablement la grotte de Landric (Saint-Beaulize) qui s'ouvre dans la corniche du Larzac à 2,8 km environ à l'est-nord-est des Touriès (fig. 1, n° 4). Cette cavité karstique a fait l'objet de fouilles sommaires dans les années 1930 qui n'ont malheureusement jamais donné lieu à une publication détaillée (Temple 1936, 141-146). Elle a livré un abondant mobilier, notamment céramique, du Bronze final IIB-IIIa, semble-t-il associé à des dépôts funéraires non brûlés (inhumations). Deux rondelles crâniennes humaines, taillées et percées afin de faire office de pendeloques, font partie du mobilier



■ 2 Topographie simplifiée du promontoire des Touriès au Vialaret (Saint-Jean et Saint-Paul).
1 : tracé de la haie, lieu de découverte des stèles.



■ 3 Vue aérienne générale du promontoire des Touriès depuis l'ouest.

d'accompagnement (Dedet 1992, 17 et 19). L'ensemble a malheureusement été très perturbé par une cave à fromage qui est probablement l'une des plus anciennes caves « bâtarde »¹ de la région (fin XVII^e s. : Labbé, Serres 1999, 253-256).

Un peu plus au nord, une petite enceinte de rebord de plateau et sa probable nécropole tumulaire du premier âge du Fer sont à mentionner près de la ferme de la Vialette, au-dessus du cirque de Saint-Paul-des-Fonts, respectivement à 2,7 et 3 km à vol d'oiseau, au nord-est du site des Touriès (fig. 1, n° 2-3) (Gruat, Jordan, Sarac 2011). Trois des tertres funéraires ont fait l'objet de fouilles anciennes qui ont révélé des dépôts incinérés avec du mobilier attribuable entre le milieu du VI^e et le milieu du V^e s. av. J.-C. (Gruat 1988, 53-55 et pl. 17 et 18A, avec bibliographie antérieure ; Gruat 2008, 99).

Sur les Avant-Causse, plusieurs sépultures environnantes sont également attestées. Près de la ferme de la Bâtisse et du Mas Andral (commune de Saint-Beaulize), à environ 1,5 km au sud du site des Touriès (fig. 1, n° 5), on se doit de mentionner la découverte, peu documentée vers 1970 (Vernhet *et al.* 1985), d'un lot de six bracelets ouverts en bronze, de section triangulaire évidée, ornés de chevrons et de lignes incisées de type launacien. Ils furent exhumés fortuitement par un berger en soulevant une dalle qui recouvrait, semble-t-il, une tombe (tumulus ?). Ces parures (brassards) sont très proches des douze exemplaires accompagnant l'inhumation du tumulus des Sarragatz fouillé en avril 1831 par J.-L. Lescure, près de Sévérac-le-Château dans l'Aveyron (Gruat 1988, 71-72 et pl. 24B). L'ensemble est attribuable à la seconde moitié du VII^e s. av. J.-C. (Dedet 2001, 42).

Une des sépultures mégalithiques de Mascourbe (Saint-Félix-de-Sorgues), à environ 3,5 km à l'ouest-sud-ouest des Touriès (fig. 1, n° 8), a manifestement fait l'objet d'une réutilisation au cours du premier âge du Fer. En effet, parmi la collection du pasteur B. Tournier conservée aujourd'hui au musée de Gap (Hautes-Alpes), qui a fouillé ces mégalithes dans la seconde moitié du XIX^e s. (Galtier 1971, 144 vol. 1 et 305-308 vol. 2), figure une fibule en bronze d'un modèle étrusque assez rare, datable de la fin du VII^e ou du tout début du VI^e s. av. J.-C. (Gruat 1995, 132-133 et fig. 10, n° 4)².

En outre, récemment, un petit tumulus a été arasé lors de travaux au sud du hameau d'Hermelix (Versols-et-Lapeyre) (fig. 1, n° 9). À cette occasion, des restes osseux humains brûlés, associés à des fragments d'armilles en bronze, parfois incisées, de la fin du VI^e ou plus probablement du V^e s. av. J.-C. ont été recueillis (Sohn, Leduc, Lancharro 2008, 55 et 87-88). Ces parures sont très semblables à celles découvertes, en abondance, sur l'oppidum du Puech de Mus tout proche (Gruat, Marty, Marchand 2003, fig. 45, n° 8) ou encore dans les tumulus à incinération des Barracs (Gruat, Duday, Marty 1995), dans des ensembles du V^e s. av. J.-C.

Toujours sur la commune de Versols-et-Lapeyre, au lieu-dit le Puech, le sommet arrondi d'une stèle protohistorique en grès, décorée, a été mis au jour durant l'automne 2005. Le lieu de découverte, apparemment isolé, correspond à un replat des pentes méridionales du Causse dominant la rive droite de la Sorgues (Gruat 2008, 109 et fig. 21), à environ 9,4 km au sud-ouest des Touriès (fig. 1, n° 10).

L'enceinte de rebord de plateau des Castels de Sorgues (fig. 1, n° 6), près du hameau du Bosc, au-dessus de Fondamente³, parmi les habitats de hauteur fortifiés potentiels du secteur, est à prendre en considération avec son imposant rempart en pierre sèche. Malheureusement, ce site, localisé à 7,8 km au sud-est des Touriès et dont on ignore la chronologie, n'est connu que par des mentions très laco-

niques (Temple 1940, 78 ; Gruat, Malige, Vidal 2011, 319 et fig. 252).

Enfin, deux bustes socles en grès de la fin de l'âge du Fer (II^e-I^{er} s. av. J.-C.) proviennent du petit promontoire du Plô de Maroui (Marnhargues-et-Latour) (fig. 1, n° 7). L'une de ces deux représentations anthropomorphes a été découverte à l'occasion de labours près d'une petite dépression humide, en compagnie d'un mobilier de La Tène D1b (130-80 av. J.-C.)⁴. Simple hasard ou reflet d'une certaine pérennité, ce probable sanctuaire gaulois est localisé à quelques 4,4 km au sud-sud-ouest du complexe à stèles des Touriès, non loin de la confluence de l'Annou et de la Sorgues.

2. De la découverte des premières stèles à la définition d'un groupe original

Les dix premières stèles des Touriès furent découvertes fortuitement à la suite de l'arasement d'une haie, vers le début des années 1990, puis identifiées lors d'une visite du site en 2005 (fig. 4, n° 1 à 10) (Gruat 2008, 99-100 et notes 5 à 9). Toutes sont en conglomérat bréchtique ou en grès du Trias dont les bancs d'origine sont à rechercher dans la zone de confluence de l'Annou et de la Sorgues, au sud-sud-ouest du site (travaux de Chr. Servelle). Cette provenance implique un cheminement évalué entre 5 et 10 km, avec près de 150 m de dénivelé.

À la lumière de ces découvertes, on peut mieux interpréter deux autres découvertes de telles stèles en conglomérat bréchtique : un exemplaire au Puech à Versols-et-Lapeyre (*supra*) et deux dans le lit du Tarn en amont de Millau (fig. 4, n° 11 à 13). Le matériau utilisé pour les stèles de Millau implique un déplacement non négligeable (entre 12 et 15 km) au regard de leur poids (436 et 773 kg), alors que les affleurements utilisés pour l'exemplaire de Versols-et-Lapeyre, issu de la vallée de la Sorgues ou de ses affluents, sont bien plus proches (0,5 km).

La publication de cet ensemble (Gruat 2008, 2010) élargit non seulement l'aire de diffusion de ces monolithes dont près de 500 exemplaires sont connus dans le Midi de la France (Arcelin, Gruat *et al.* 2003, 191-194), pour une période allant grosso modo du Bronze final au début du second âge du Fer, soit du IX^e au IV^e s. av. J.-C. environ, mais ouvre de nouvelles perspectives de recherches pour la genèse de la statuaire protohistorique de la région. En effet, certains décors particuliers, attestés sur les trois sites sud-aveyronnais comme les décors « en moustache » ou curvilignes « en Ω », la représentation de ceinture, ne sont pas connus ailleurs dans le Midi et suggèrent donc un groupe original (Gruat 2008, 115 ; Py 2011, 49). Ce dernier paraît



■ 4 Les premières stèles du premier âge du Fer découvertes en Rouergue méridional.
 1 à 10 : les Tourières (Saint-Jean et Saint-Paul) ; 11 : vallée du Tarn (Millau) ; 12 : le Puech (Versols-et-Lapeyre).

offrir une évolution stylistique – mais pas forcément chronologique – évidente, qui va du guerrier figuré au guerrier symbolisé ou abstrait (Gruat 2008, 119-121 et fig. 28). Il constitue un nouveau jalon chronologique entre les statues-menhirs de l'âge du Cuivre (3500 à 2200 av. J.-C.) et les bustes socles gaulois des II^e et I^{er} s. av. J.-C.

Le pilier stèle 3, bien qu'incomplet, est incontestablement le plus exceptionnel (fig. 4, n° 3 et fig. 5). Il présente une section rectangulaire de 0,60 m de largeur (restituée) sur 0,55 m d'épaisseur, conservée sur 1,02 m de hauteur, pour une masse qui vient d'être précisément mesurée⁵ à 544 kg. Les trois faces visibles actuellement ont fait l'objet d'un égrissage tellement soigné que l'épiderme offre un aspect poli, ne laissant apparaître que de très rares traces d'outils de façonnage.

Est figuré, en ronde bosse, le tronc d'un personnage aux dimensions impressionnantes que les clichés ont du mal à traduire : de 1,5 à 2 fois plus grand que nature ! L'ensemble a fait l'objet d'une décapitation ancienne, comme l'atteste la patine présentée par l'amorce du cou. L'amplitude de la cassure est manifestement trop importante, semble-t-il, pour correspondre uniquement à la largeur du cou. Elle suggère un dispositif plaqué à l'arrière du cou : un couvre-nuque, un couvre-chef ou un cimier retombant. Le guerrier

est muni d'une cuirasse, échancrée dans la partie supérieure, avec de larges épaulières couvrantes dans le dos. Un cercle, décoré d'une rosace pointée (Ø : 31,5 cm) orne son thorax et représente un disque-cuirasse métallique (*kardio-phylax*). On soulignera qu'un fragment analogue, orné d'une rosace simple à six pétales tracée au compas, vient d'être publié dans le dépôt de bronze « launacien » du Castellas à Espéraza dans l'Aude (Guilaine, Cantet 2006/2007)⁶. Il nous fournit un précieux *terminus* pour l'enfouissement, compte tenu du matériel associé : fin VII^e/début VI^e s. av. J.-C. L'équipement représenté de ce guerrier trouve plusieurs autres parallèles convaincants avec les ensembles du début du premier âge du Fer (surtout du VII^e s. av. J.-C. : Gruat 2008, 116-118).

La base de cette « statue-colonne » est cassée et devait donc se prolonger. Elle n'est pas sans évoquer la statue-pilier biface d'Holzgerlingen (Bade-Wurtemberg) que l'on date aujourd'hui du VII^e s. av. J.-C. (Bonenfant, Guillaumet 1998, 43-47). Comme d'autres bustes ou torsos précoces de « l'école du Languedoc oriental » (Sainte-Anastasie, Le Marduel, Grézan) (Arcelin, Rapin 2003, 195-202), mais aussi la statue 1 du Glauberg (Hesse), le pilier des Touriès présente un cou prenant naissance à l'aplomb de la face au profil proche de la verticale, alors que le cou est situé, à l'arrière, nettement en retrait de la ligne de dos sensible-



■ 5 Relevé photographique du torse de guerrier des Touriès (stèle n° 3) avant restauration.

ment voûtée à son sommet. Cette représentation anthropomorphe constitue assurément, par son ancienneté stylistique, ses dimensions et sa qualité, un joyau de la statuaire celtique européenne. Son aspect monumental était manifestement destiné à marquer les esprits tout en représentant la puissance du guerrier héroïsé et, par-delà, celle de sa lignée et/ou de son groupe.

La stèle 1, complète, mesure 1,23 m de haut et présente une section rectangulaire (fig. 6). Sa masse vient également d'être précisée : 242 kg. Son sommet est nettement incurvé de face et arrondi de profil. Un décor « en moustache »⁷, en léger relief, orne l'extrémité supérieure de la face antérieure. Sous ce dernier, un décor fait de cercles concentriques gravés est visible en éclairage rasant. Il n'est pas sans analogie avec celui d'une stèle de La Ramasse (Clermont-l'Hérault). Il s'agit probablement de la représentation d'un disque-cuirasse ou *kardiophylax*. Au-dessous, un autre décor gravé, présent sur la stèle 2 (*infra*), a également presque totalement disparu : un bandeau de 4 cm de large environ, délimité par deux traits horizontaux et parallèles que l'on parvient à peine à deviner et qui se poursuit sur les faces latérales, correspond à une ceinture. Sa base est plus sommairement travaillée. Le traitement de sa face postérieure contraste avec les trois autres côtés très soignés, suggérant un piquetage réalisé dans un deuxième temps (iconoclastie ?). Cette face n'était alors probablement plus visible.

La stèle 2 est très semblable à la précédente (fig. 7). Elle est légèrement incomplète à son extrémité supérieure (hauteur conservée : 0,935 m ; masse mesurée : 172 kg). Le décor « en moustache » est, cette fois-ci, présent sur deux faces opposées. Un bandeau, tantôt lisse sur deux faces, tantôt à hachures obliques et parallèles sur une autre face ou à décor en croisillons (1 face), est visible à peu près à mi-hauteur de la partie hors sol (ceinture). Un autre bandeau, avec le même type de décor gravé, est partiellement conservé sur le pourtour des quatre faces. Un cercle en très léger relief est visible dans la moitié supérieure d'une seule face.

La stèle 7 est typologiquement comparable à la stèle 1, malheureusement sa face et son dos ont été intégralement endommagés par les travaux mécaniques à l'origine de sa découverte. Sa hauteur est de 0,85 m pour une masse de 102 kg (fig. 4, n° 7).

La stèle 4, à sommet arrondi et de section rectangulaire, est d'un module nettement plus petit (0,42 x 0,31 x 0,12 m ; masse : 19,4 kg), même si sa base est incomplète. Elle paraît lisse ; mais une face, là aussi, a été détruite (fig. 4, n° 4).

La stèle 5 n'est représentée que par un fragment conservé sur une cinquantaine de centimètres de haut, pour une

masse estimée à 43,4 kg. Elle est ornée d'un décor sculpté curviligne composé de trois cordons (fig. 4, n° 5), très proche de l'exemplaire du Puech à Versols-et-Lapeyre (fig. 4, n° 13).

Tous les autres éléments (fig. 4, n° 6, 8 à 10) sont des fragments de stèles sans décor visible. Les travaux de nettoyage et de soclage⁸ en cours des principales stèles découvertes fortuitement et lors des campagnes 2008 à 2010 suggèrent toutefois l'usage de la polychromie pour certaines et permettront assurément de préciser certains décors gravés ou sculptés, voire d'en révéler de nouveaux⁹.

L'émergence d'un groupe particulier de stèles protohistoriques en Sud-Aveyron au sein de celles du Midi de la France est pour le moins troublante. Elle invite à se poser la question d'une éventuelle continuité avec les statues-menhirs, actuellement datées du Chalcolithique (3500 à 2200 av. J.-C. environ), du groupe rouergat ou du Haut-Languedoc, et donc d'envisager peut-être une chronologie plus basse de certaines d'entre elles, comme l'a toujours soutenu A. Soutou (1987).

Simple coïncidence ou reflet d'une certaine continuité, ce nouvel ensemble de stèles protohistoriques recoupe les confins nord-ouest de l'aire des statues-menhirs chalcolithiques du groupe rouergat, notamment l'interface des sous-groupes du Dourdou et de Tauriac (Serres 1997, 27 ; Maillé 2010). C'est peut-être ce qui explique l'origine de la ceinture de la stèle n° 2 des Touriès, qui n'a pas d'autre parallèle dans les stèles protohistoriques méridionales et qui évoque, de manière saisissante, celles des statues-menhirs rouergates, notamment l'exemplaire des Ardaliès 2 (Saint-Izaire, Aveyron), la seule décorée de croisillons identiques (Serres 1997, 51, n° 6 et 82-83 ; Maillé 2010, fig. 31, n° 2).

L'apparent hiatus de l'âge du Bronze est donc peut-être à nuancer, à l'instar des statues-menhirs de Corse (D'Anna 2002). La stèle de Durenque (Aveyron), avec sa tête dégagée ovalaire, manifestement d'influence italique et attribuable à l'âge du Bronze (Gruat 2004, 82-83), ou encore la stèle anthropomorphe gravée de la tombe ovale 1 de Cazarils (Viols-le-Fort, Hérault) (CRA des Chênes-verts 1959), toujours utilisée semble-t-il durant le Bronze moyen et le Bronze final III (Dedet 1992, 359), sont de sérieuses prétendantes.

3. Principaux acquis des fouilles 2008 à 2011

Depuis 2008, des fouilles programmées sont menées par le Service départemental d'archéologie du Conseil général de l'Aveyron avec l'aide financière du Ministère de la Culture et de la Communication (Service régional de l'archéologie



■ 6 Relevé photographique de la stèle 1 des Touriès avant restauration.



■ 7 Relevé photographique de la stèle 2 des Touriès avant restauration.

de Midi-Pyrénées), le concours d'une équipe pluridisciplinaire et la collaboration de la famille Verlaguet, propriétaire des lieux. Elles ne sont pas encore achevées.

Les résultats préliminaires enregistrés sur les 2064 m² fouillés sont d'un intérêt scientifique de tout premier ordre. Pour la première fois en Gaule et bien au-delà, ces stèles ne sont pas de simples réemplois, plus ou moins symboliques, en milieu urbain¹⁰ ou domestique mais le résultat de manipulations particulières au sein de plusieurs aménagements successifs relevant manifestement de la sphère culturelle et/ou funéraire. On peut donc tenter d'appréhender le contexte initial de ces monolithes dans le cadre d'un probable sanctuaire archaïque héroïque (Garcia 2004, 103-110 ; Gruat 2008, 118 ; Gruat 2011 ; Arcelin, Plana-Mallart 2011, 30-31 ; Py 2011, 45-49). La chronologie relative des stratigraphies, les datations absolues fournies par le ¹⁴C et le mobilier permettent de proposer un phasage du site qui demande encore à être affiné.

3.1. LES ANTÉCÉDENTS

Le site fait l'objet de fréquentations non encore caractérisées tout au long du Chalcolithique (3500 à 2200 av. J.-C.). Deux fosses (Us 1019/1032 et Us 1027), trois calages de poteaux (TP. 37, 38 et 40) épargnés par les occupations ultérieures, ainsi que du mobilier en position secondaire dans les divers ensembles protohistoriques, témoignent d'occupations successives de plein air du plateau, juste en face de la grotte sépulcrale éponyme des Treilles. Au moins une des deux grottes (n° 1) repérées dans les falaises du promontoire des Touriès est utilisée de manière concomitante.

L'occupation protohistorique du plateau débute vers la fin du Bronze moyen et plus vraisemblablement au tout début du Bronze final. Un niveau (Us 1041), malheureusement perturbé au cours du V^e s. av. J.-C. lors du bris de stèles, a livré quelques rares documents céramiques de cette période. Une datation ¹⁴C calibrée a pu être effectuée sur des charbons de bois¹¹ : elle est comprise entre 1378 et 1129 av. J.-C. La courbe de densité de probabilité de la date calibrée permet de proposer des intervalles de datation. La probabilité que la date calibrée soit entre 1322 et 1187 av. J.-C. est de 77,1 %.

La nature exacte de cette fréquentation reste encore à préciser : habitat de plein air ou début du fonctionnement du complexe à stèles protohistoriques ? La présence de fragments de torchis dans cette couche plaide plutôt en faveur d'une occupation domestique. Des vestiges contemporains sont également attestés dans la grotte 1. Mais on ne peut cependant pas exclure une fréquentation déjà en liaison

avec l'érection de stèles, dont des exemplaires sont déjà connus dans le Midi dès le Bronze final II, à Buoux dans le Luberon provençal ou à Castelnau-le-Lez près de Montpellier (Py 2011, 12-14). Les décors spécifiques de ces stèles méridionales précoces ne sont cependant pas attestés, pour l'instant, sur le site des Touriès.

3.2. DES ALIGNEMENTS DE STÈLES

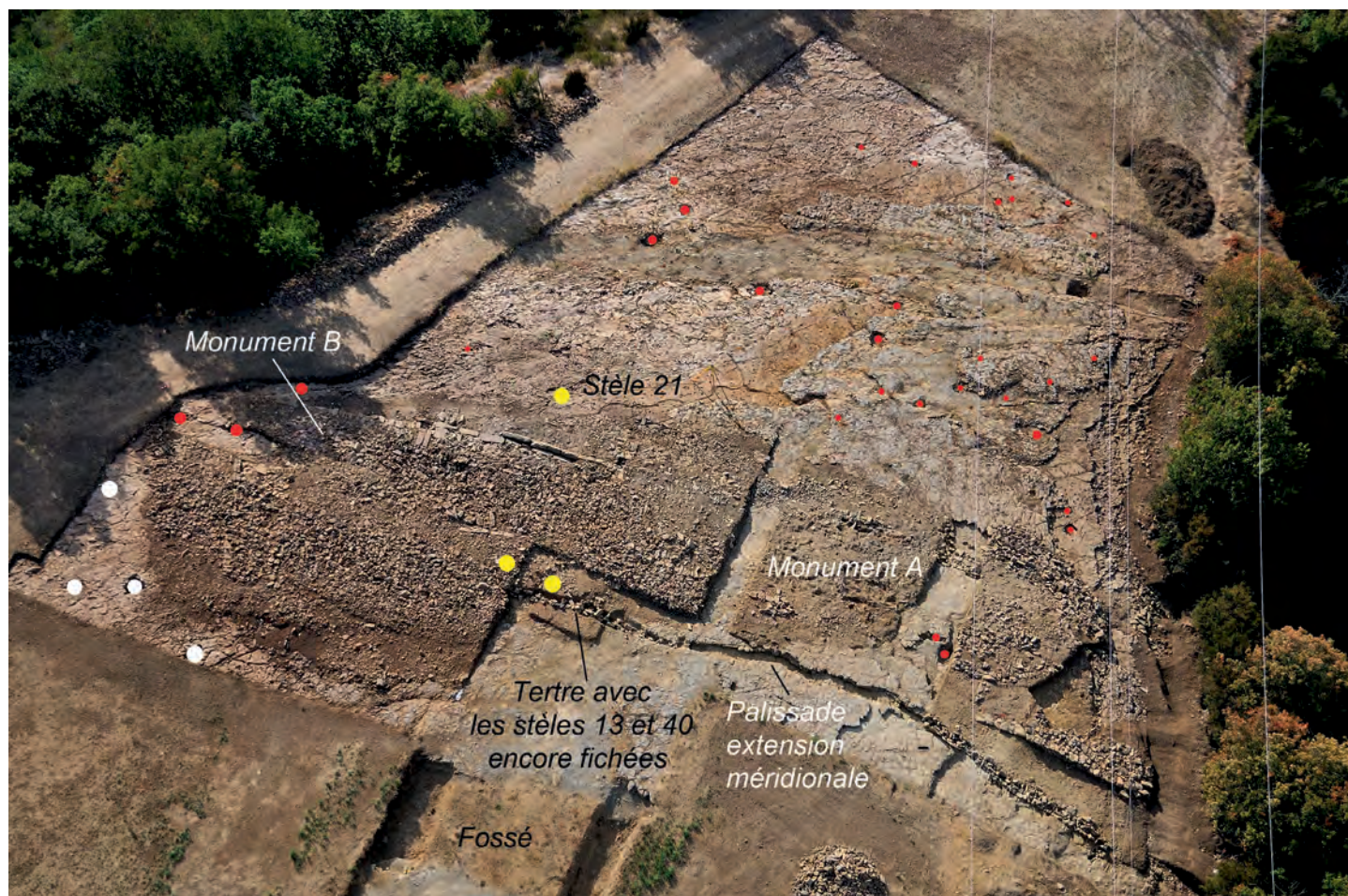
Trois bases de stèles encore fichées dans le sol ont pu être observées pour une des toutes premières fois dans le Midi de la France (phases I et II). Elles sont toutes les trois associées à des structures et ne doivent leur conservation qu'à l'érosion (stèle 21) ou au recouvrement (stèles 13 et 40) du podium construit ultérieurement (fig. 8).

3.2.1. Une stèle encore fichée associée à une aire empierrée

La stèle 21, en conglomérat bréchiq ue grossier à inclusions d'argile verdâtre, est encore dressée, dans une légère dépression du substrat, en bordure nord-ouest du podium composite érigé tout au long du V^e s. av. J.-C. (fig. 9 et 10). Elle offre une orientation de 43° E (fig. 11). Sa base est de forme trapézoïdale à angles arrondis. Elle présente les dimensions approximatives suivantes : 0,46 à 0,58 m de largeur ; 0,25 à 0,37 m d'épaisseur pour une hauteur conservée de 0,20 à 0,33 m. Sa surface porte les stigmates d'impacts de soc de charrue qui l'ont légèrement soulevée et qui expliquent qu'elle penche aujourd'hui fortement vers le nord-ouest.

La stèle est fichée dans une fosse aménagée (Us 1026) dans le socle calcaire du Lotharingien en tirant parti de l'important décrochement que présente ce dernier dans ce secteur (fig. 11 et 12). Son calage (Us 1025), encore en place, permet d'estimer les dimensions de l'excavation : à l'ouverture, entre 2,00 m et 1,14 m pour au moins 0,35 m de profondeur axiale. Le diamètre interne du calage oscille entre 0,64 m et 0,30 m, soit des dimensions logiquement proches de celles de la stèle 21 (*supra*). Les blocs de calage, presque exclusivement en calcaire du Lotharingien, sont d'un calibre très variable mais souvent important (fig. 10 et 11).

Sur sa façade occidentale, le calage (Us 1025) est associé à une aire empierrée (Us 1029), conservée aujourd'hui sur une épaisseur variant entre 0,12 m et 0,35 m (fig. 12 et 13). La chronologie relative observée implique que cette structure ait été réalisée après l'érection et l'ancrage de la stèle 21, sans pouvoir toutefois mesurer précisément le laps de temps écoulé entre les deux aménagements. Cette aire empierrée présente des contours irréguliers sur ses côtés nord,



■ 8 Localisation des structures en creux protohistoriques par rapport au podium.

En jaune : les stèles encore dressées ; en rouge : les fosses d'ancrage ; en blanc : les trous de poteaux.

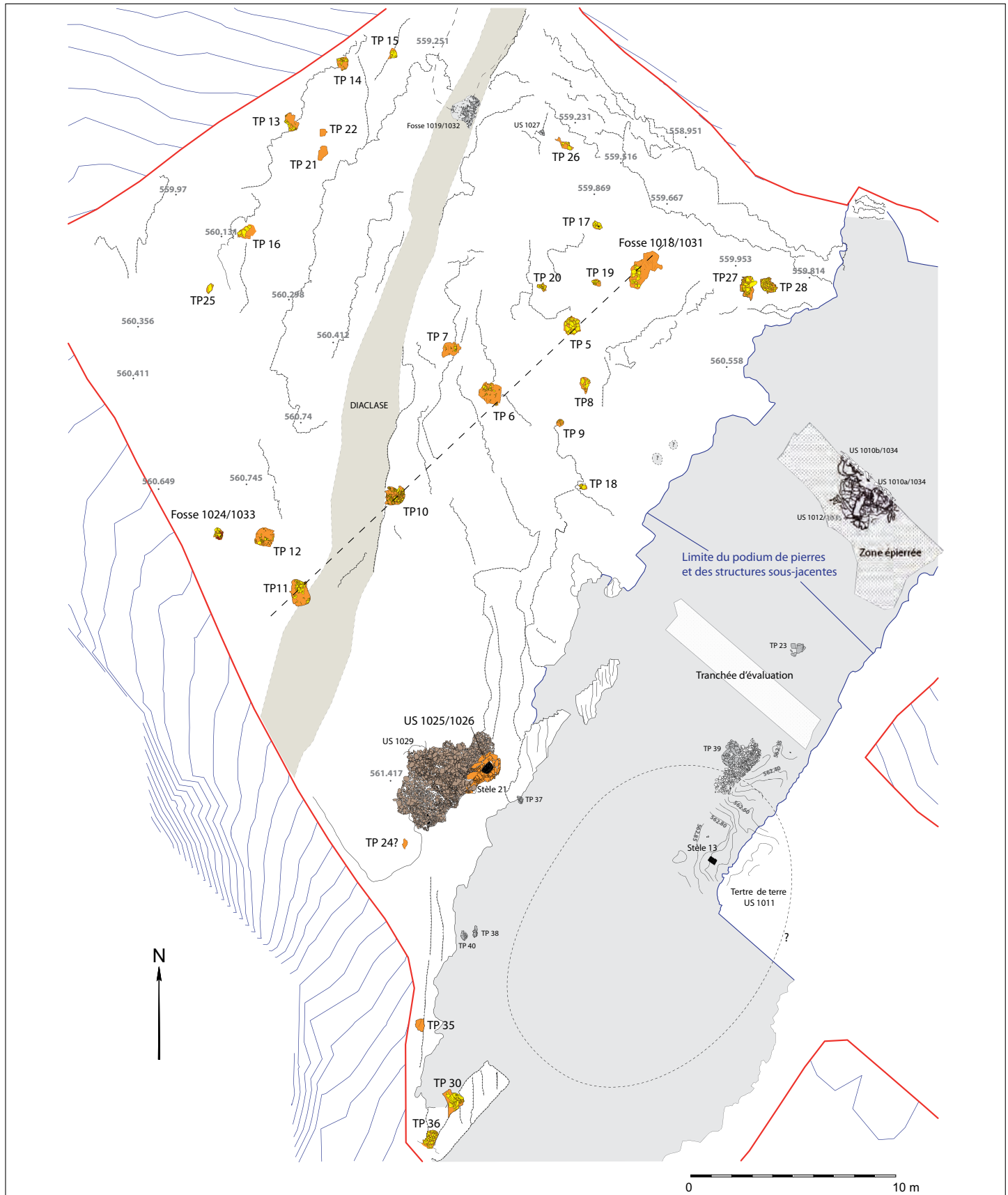
est et sud-ouest. En revanche, le côté sud-oriental est relativement rectiligne en raison d'un décrochement rocheux (fig. 12), d'environ 0,20 m de hauteur, d'orientation sensiblement différente de celles des « marches » formées par le substratum sur le reste du plateau (fig. 27). Cette rupture, manifestation anthropique, semble avoir été destinée à limiter l'empierrement sur sa façade orientale de manière à rattraper le niveau de la dépression du socle observée dans ce secteur. La fonction exacte de cet aménagement reste méconnue : simple radier de sol ? Aire empierrée particulière ? Monument arasé ? L'ensemble est conservé sur 5,70 m de long et sur 3,60 m à 0,70 m de large. Il se présente sous la forme d'un empierrement relativement dense, constitué de blocs de calibre variable, essentiellement en calcaire du Lotharingien et, à un degré moindre, du Carixien. Ces blocs ainsi que ceux de la fosse de calage de la stèle 21 sont pris dans une terre brune, assez aérée et proche de la couche végétale Us 1000.

Ces horizons ont livré de nombreux autres fragments de stèles brisées en grès (près de huit cents représentant un poids de plus de 19 kg). Parmi ces derniers figurent des

fragments de cordons en bas relief du même module que ceux ornant les stèles 1 à 3, donc déjà mutilées et réemployées. Plusieurs générations de monolithes ont donc été dressées puis brisées sur le site durant les phases I et II, sans qu'on puisse être plus précis pour l'instant dans les datations.

La répartition du mobilier associé à cet aménagement (fig. 14) montre une plus forte concentration de vestiges dans la moitié sud-est, près du décrochement du banc rocheux. Une densité non négligeable de fragments de récipients modelés et d'ossements d'animaux est à noter tout autour de la stèle 21. Il pourrait s'agir de dépôts. Aucun ossement humain, brûlé ou non, n'est à signaler.

L'absence totale de céramique méditerranéenne dans la fosse de calage¹² de la stèle 21 et dans l'aire empierrée qui lui est associée est notable. Un tesson facetté ainsi que deux cols de vases à bord déjeté (fig. 15) sont d'un faciès différent de celui du répertoire des ensembles du V^e av. J.-C. du podium, notamment de la couche de dépôt (Us 1004). Ils renvoient manifestement au début de l'âge du Fer (Hallstatt C ou D1), grosso modo entre 800 et 550 av. J.-C.

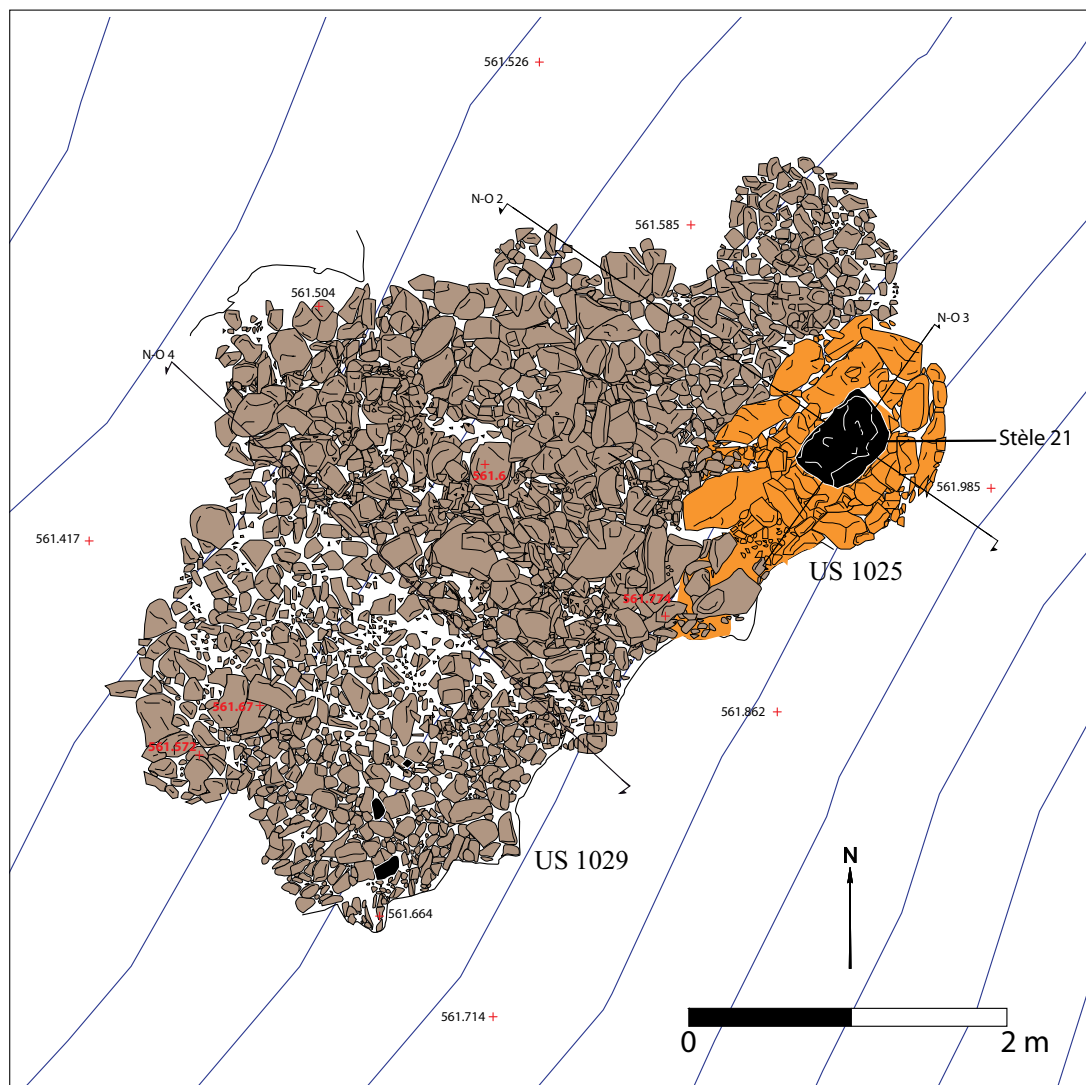


■ 9 Répartition des stèles encore fichées (en noir) et des fosses d'ancrage de ces dernières (en couleur) des phases I et II. En gris les calages de poteaux et de stèles des autres phases (état fin 2011).



■ 10 Base de la stèle 21 encore en place dans sa fosse de calage, associée à une aire empierrée en cours de fouille.

C'est ce qu'indique aussi le résultat d'une datation ^{14}C réalisée à partir d'un os 13 bien scellé dans le blocage de l'aire empierrée Us 1029 (fig. 16)¹⁴. La date de 2530 ± 35 av. J.-C. doit être calibrée en âge réel. Elle est donnée par le logiciel CALIB pour 797/539 av. J.-C. pour ± 2 sigma de sécurité (95,4 % de probabilité). Mais le détail de la courbe fait apparaître pour 66,35 % de fiabilité la plage de 695/539 av. J.-C. et pour 33,64 % celle de 797/716 av. J.-C. ce qui est non négligeable. Ceci tient au fait que le ^{14}C est placé à proximité du « plateau hallstattien » de la courbe de calibration. Pour tenter une lecture probabiliste plus affinée, on peut recourir à la prise en compte des valeurs de la date à ± 1 sigma (68,4 % de sécurité) comme marge d'erreur de la mesure. Dans ce cas, les résultats précisent l'existence d'une première plage entre 643/591 av. J.-C. pour 37,7 %, talonnée par une seconde (34,59 % de probabilité) entre 798/748 av. J.-C. Si l'on tient compte de tous ces résultats, il semble prudent de retenir une date sûre comprise entre 800 et 550 av. J.-C., mais d'estimer comme très probable la plage de 650/600 av. J.-C.



■ 11 Relevé de l'aire empierrée (Us 1029) associée à la stèle 21 fichée dans sa fosse de calage (Us 1025/1026).

3.2.2. Des stèles et des pierres fichées à la surface d'un tertre

Un tertre de terre (Us 1011) est construit sur le site au cours de la phase IIa (fig. 8 et 9). Il ne doit sa conservation qu'au recouvrement et au scellement dont il a fait l'objet, au cours du V^e s. av. J.-C., par une partie du podium de pierre, notamment le monument B (phase IIb). La surface de ce tertre, très partiellement dégagé lors de la campagne 2008, présente une hauteur d'environ 0,50 m au-dessus du socle calcaire (fig. 17). Il n'a fait l'objet, pour l'instant, que d'un décapage de surface limité afin d'être appréhendé globalement par une fouille exhaustive ultérieure. Il n'est donc pas encore daté précisément. En raison de sa composition, essentiellement en terre, la partie méridionale de son extrémité actuellement dégagée a été partiellement détruite par l'érosion et les travaux agricoles. Une partie des matériaux du comblement du fossé tout proche (Us 1005a) provient peut-être même de ce dernier (fig. 8).

Le tertre est composé essentiellement d'une terre argileuse marron incluant un cailloutis local et, à sa surface, quelques blocs calcaires plus consistants affleurent (fig. 18). L'ensemble paraît reposer sur le socle du Carixien préalablement décapé côté sud-ouest, alors que vers le nord-est le sédiment du monument se confond avec celui de l'Us 1014 recouvrant le socle. Un premier décapage a révélé une organisation remarquable (fig. 17). Une stèle (n° 13) en grès fin beige, aux angles chanfreinés, est encore fichée à la surface du monument (fig. 18). Elle présente certes des cassures récentes liées aux travaux agricoles mais également des cassures patinées attestant d'une destruction ancienne. Elle est orientée selon un axe nord-ouest/sud-est (54° à 56° E) et mesure 0,41 m de long sur 0,28 m de large pour au moins 0,20 m d'élévation conservée. Elle est calée par une série de blocs et de dalles verticales ou subverticales, de 0,10 à 0,20 m de longueur, essentiellement en calcaire du Lotharingien. La disposition du calage implique une fosse d'ancrage d'environ 0,55 m de côté à l'ouverture (fig. 19).

À la périphérie ouest de cette stèle, manifestement encore en position primaire, une série de blocs, eux-mêmes plantés à la surface du tertre, s'aligne selon une direction quasiment nord-sud légèrement arquée. Tous ces éléments, solidement fichés et parfois calés à leur base, sont en calcaire local. Ils sont le plus souvent inclinés en direction de la stèle 13 (fig. 18). Ces pierres plantées émergent encore du sol de 0,15 à 0,20 m pour des dimensions comprises entre 0,14 et 0,30 m de long sur 0,05 à 0,21 m de large.

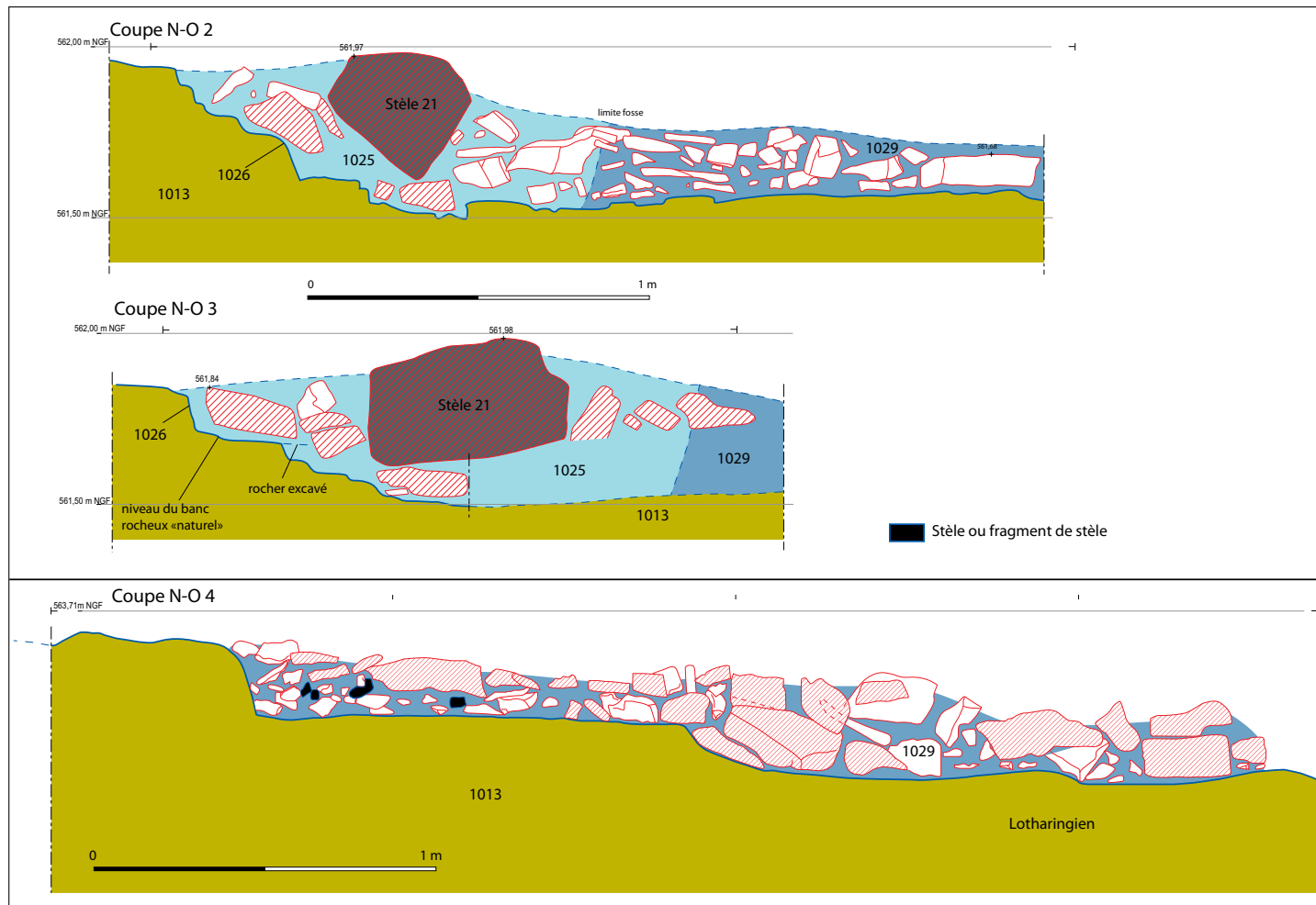
La campagne 2012 vient de poursuivre le décapage de surface de ce monument qui se prolonge davantage vers le nord-ouest et le sud-ouest. Le tertre ne semble pas circulaire¹⁵ mais plutôt ovale (fig. 9 et 25). Au stade actuel

de la fouille, ses dimensions ne peuvent être qu'estimées approximativement : 22 m de longueur sur 13 m de large environ selon un axe nord-est/sud-ouest. La base d'une autre stèle (n° 40) en grès fin, encore fichée, a été mise au jour à proximité de la stèle 13 ainsi que plusieurs autres pierres calcaires plantées correspondant manifestement à des alignements dont l'analyse est encore en cours (fig. 20). Ce monument, peut-être un tumulus, conditionne incontestablement l'organisation des aménagements ultérieurs, notamment la construction de la partie la plus ancienne (monument B) du podium (phase IIb).

Le rôle manifestement central et originel qu'occupe ce premier tertre dans l'évolution du podium souligne toute son importance. Seule la poursuite de la fouille permettra de préciser sa fonction exacte, funéraire et/ou cultuelle, et sa datation. Sa morphologie générale n'est pas sans rappeler celle des tumulus des Causses de l'Aveyron, qui sont toutefois généralement constitués pour les deux tiers de pierres et souvent délimités par un parement circulaire (Gruat 2000). Ses dimensions sont également nettement supérieures à celles observées localement, soit en moyenne autour de 9 à 10 m de diamètre. Elles sont peut-être à mettre en relation avec le statut particulier du/des défunt(s) selon une corrélation parfois observée.

De telles sépultures recouvertes d'un tertre de terre, souvent détruit ou très érodé, sont attestées dans de nombreuses autres régions mais il faut, comme ici, des conditions exceptionnelles pour leur préservation. Les pierres plantées qui décrivent des alignements à sa surface ne sont d'ailleurs pas sans analogie avec les structures rayonnantes et les systèmes de signalisation de la nécropole tumulaire du Camp de l'Église nord à Flaujac-Poujols dans le Lot, datée des VI^e et V^e s. av. J.-C. (Beausoleil, Gros 2007), par exemple. Elles s'organisent aux Touriès manifestement autour des stèles 13 et 40 avec lesquelles elles paraissent fonctionner. Or, l'observation attentive montre, semble-t-il, que ces blocs dressés émergent de la surface du tertre, tout en étant pris dans sa masse et non dans des fosses creusées après l'érection du monument. Lors de la fouille et des démontages, une attention particulière devra donc être portée sur cet aspect afin de tenter de trancher définitivement quant à leur chronologie relative. En outre, les alignements décrits par ces pierres plantées ne sont pas non plus sans évoquer ceux observés dans un des systèmes de la fortification protohistorique de Pech Maho à Sigean dans l'Aude. Les recherches récentes soulignent, à juste titre, le rôle plus symbolique ou ostentatoire que poliorcétique du dispositif improprement qualifié de « chevaux de frise » lors des fouilles anciennes (Gailledrat, Beylier 2009, 102, 110-111 et fig. 12).

La mise au jour de deux bases de stèles en grès encore en place sur un tertre est une découverte sans équivalent dans

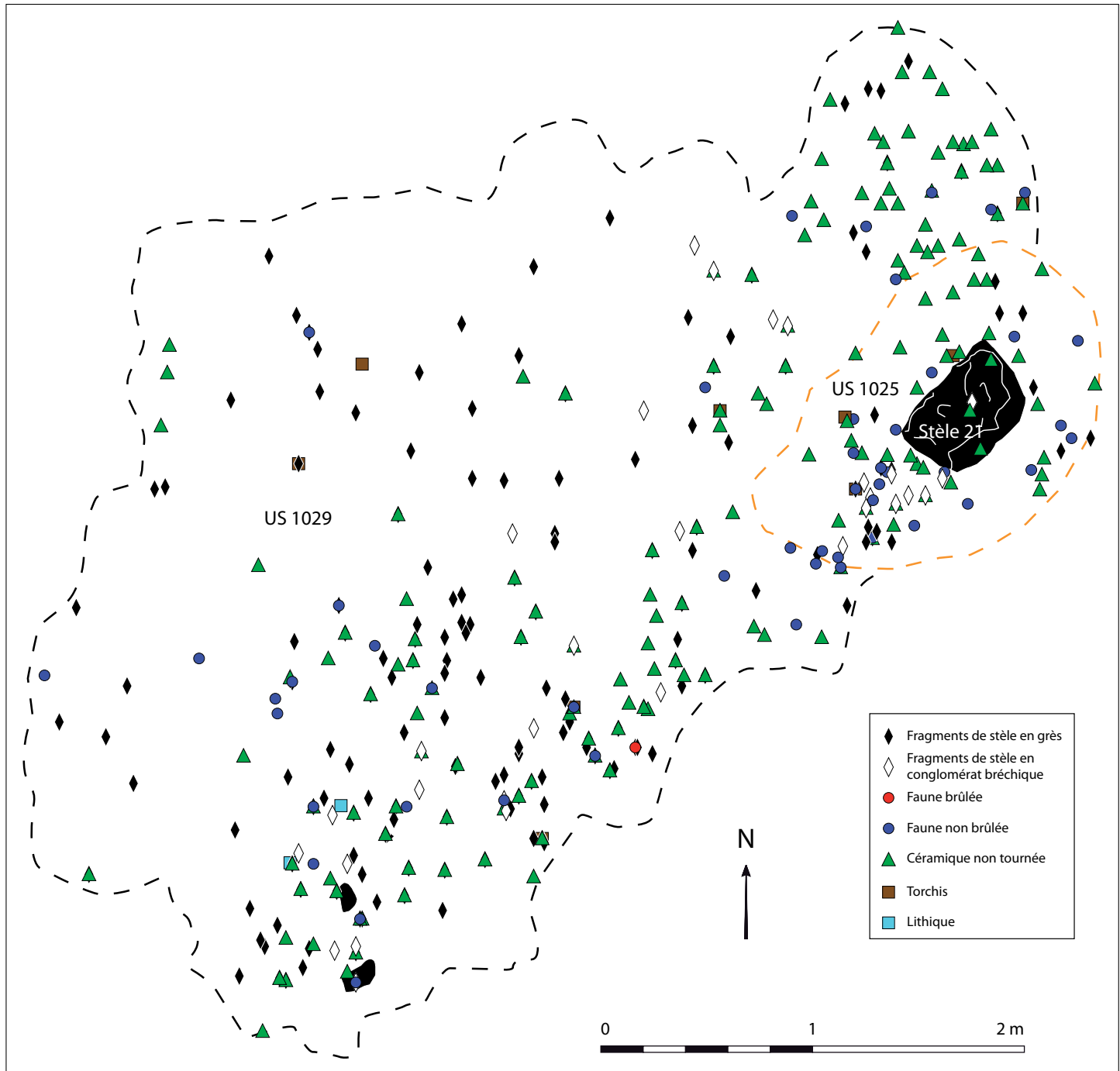


■ 12 Coupes de l'aire empierrée associée à la stèle 21 encore fichée dans sa fosse de calage.



■ 13 Vue d'ensemble de l'aire empierrée associée à la stèle 21 encore en place dans sa fosse de calage.

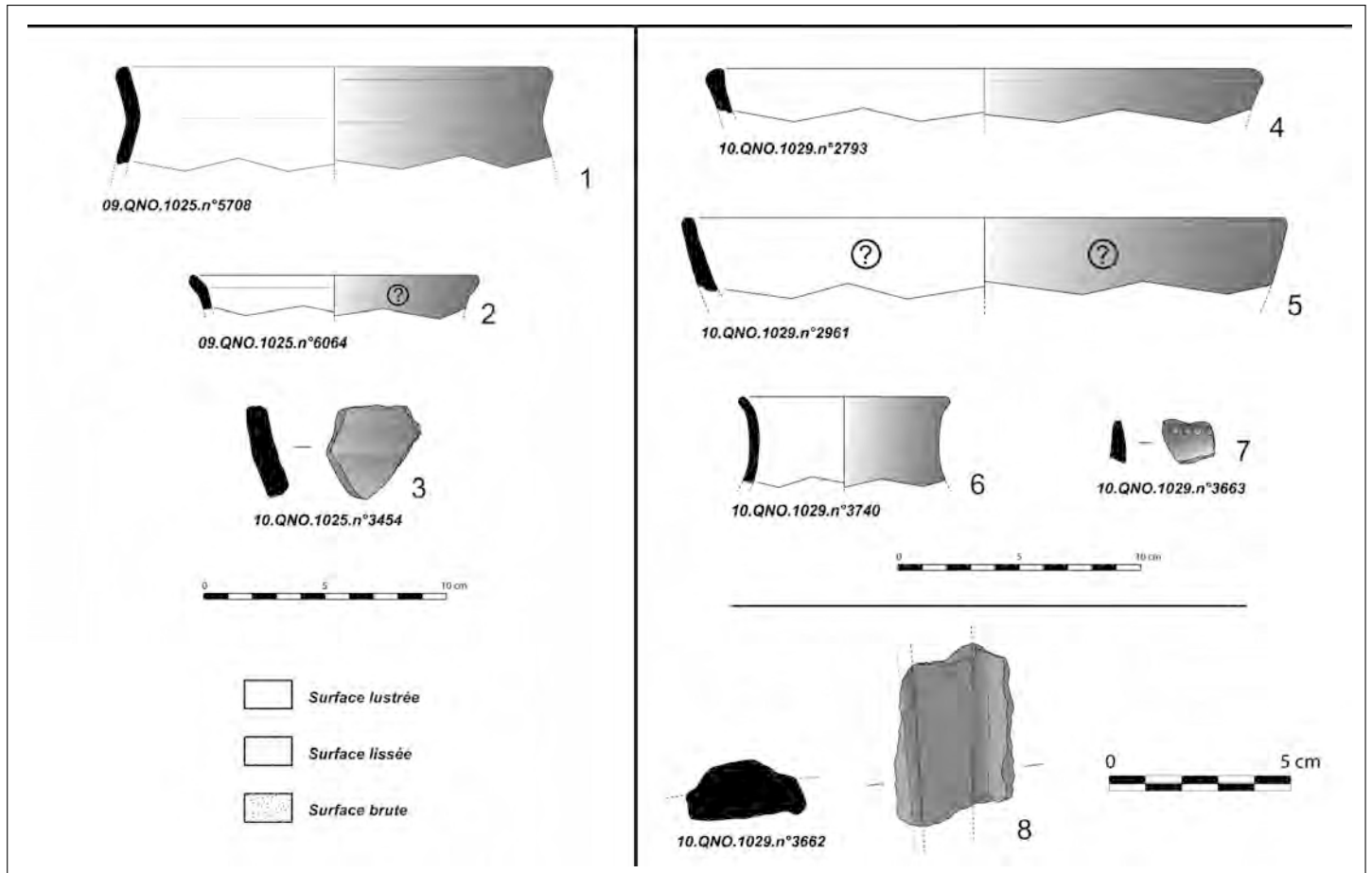
le Midi où celles-ci sont généralement en réemploi dans des enceintes ultérieures (Arcelin, Gruat *et al.* 2003, 191-195 ; Garcia 2004, 103-110). Elles pourraient suggérer un contexte plutôt funéraire, un tumulus, ou para-funéraire, un cénotaphe ou un *hérôon*, que le cadre strict d'un sanctuaire naturaliste parfois évoqué pour ce type de monument. Une telle disposition n'est pas sans rappeler plusieurs statues hallstattiennes de guerriers manifestement disposées au sommet de riches tumulus de la fin du premier et du début du second âge du Fer du faciès occidental (Bonenfant, Guillaumet 1998). C'est notamment le cas au Glauberg où au moins quatre statues, dont certaines brisées en multiples fragments également, ont été découvertes aux abords immédiats d'un grand tumulus mais aussi d'un enclos quadrangulaire de 11 m de côté ¹⁶. Aux Touriès, la chronologie relative permet d'affirmer que la décapitation des stèles 13 et 40 est antérieure ou contemporaine de l'extension méridionale (Us 1002/1017 et Us 1001 B) et donc des phases Vc1 ou VIa de la seconde moitié du V^e s. av. J.-C.



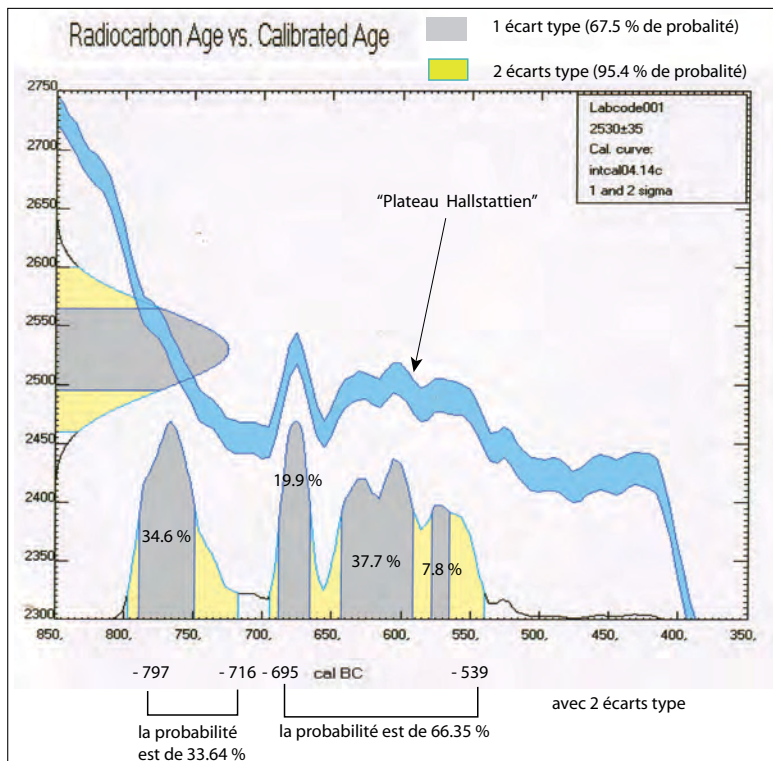
■ 14 Répartition spatiale du mobilier dans l'aire empierrée et dans la fosse de calage de la stèle 21.

Plusieurs pièces osseuses et dents humaines, non brûlées et isolées, montrent deux concentrations préférentielles au sein du blocage du monument B de la phase suivante (IIb). Elles appartiennent à quatre sujets au minimum : un enfant de 8-12 ans, un adolescent (autour de 18 ans) et deux adultes (étude de B. Dedet). Leur répartition stratigraphique, dépourvue de toute connexion anatomique, indique qu'il s'agit manifestement de dépôts funéraires plus anciens, perturbés par l'édification du monument B. Il est

donc séduisant et logique de penser que ces probables vestiges de sépultures proviendraient du tertre sous-jacent (Us 1011), justement remanié dans ce secteur par une structure excavée liée au monument B. La seule présence d'ossements humains, tous non brûlés, pourrait suggérer une chronologie antérieure à la généralisation de l'incinération qui s'opère sur les Causses entre le milieu du VI^e et la fin du V^e s. av. J.-C. (Gruat 2000, 68).



■ 15 Echantillon de mobilier découvert dans la fosse de calage (Us 1025) et l'aire empierrée (Us 1029) de la stèle 21.
1-7 : céramique commune non tournée ; 8 : fragment de stèle en grès décoré d'un cordon en relief.



■ 16 Courbe de densité de probabilité de la date calibrée ¹⁴C obtenue à partir d'un ossement pris dans l'aire empierrée associée à la base de la stèle 21 encore fichée, à 1 et 2 sigma.



■ 17 Vue générale de l'extrémité sud-est du tertre de terre (Us 1011) mis au jour en 2008, avec la base de la stèle 13 et plusieurs pierres plantées.



■ 20 Vue générale de la base de la stèle 40, découverte à proximité de la stèle 13 et associée à plusieurs alignements de pierres calcaires plantées à la surface du tertre.



■ 18 La stèle 13 encore en place avec, au second plan, des pierres dressées à la surface du tertre de terre (Us 1011).

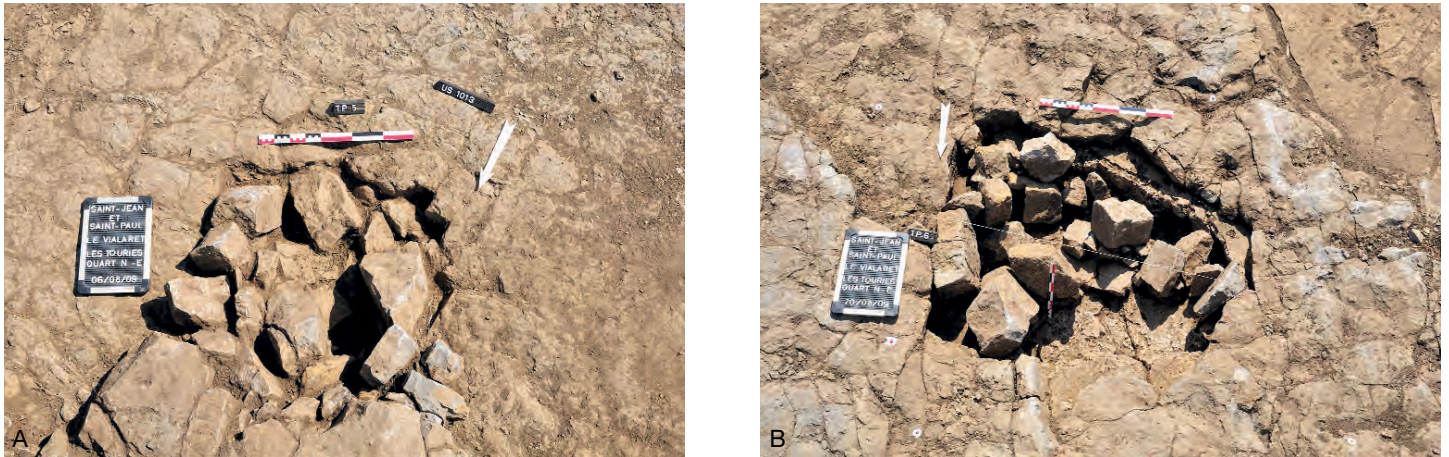


■ 19 Détail du calage de la stèle 13.

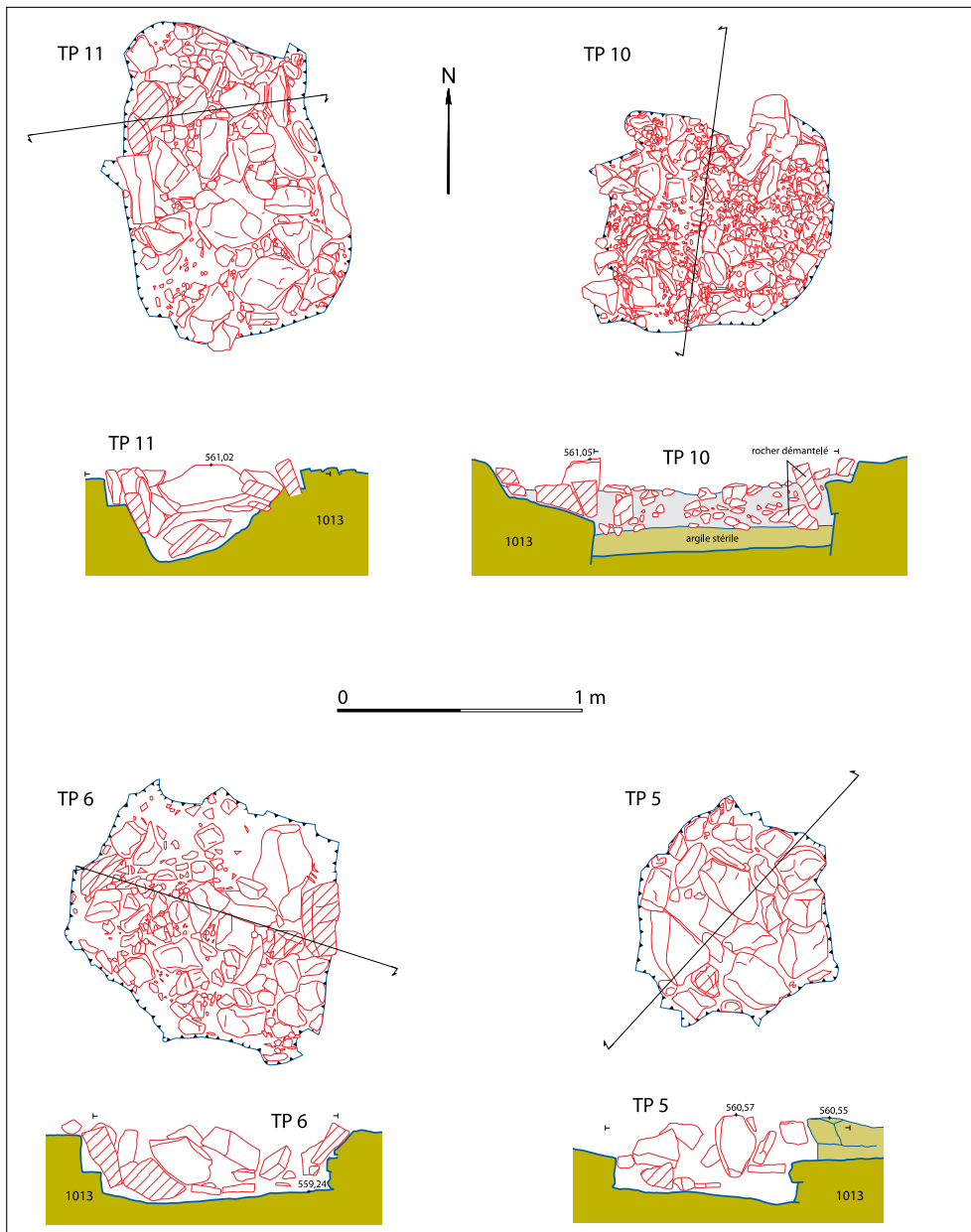
3.2.3. Les fosses protohistoriques : de probables ancrages de stèles

Le décapage d'une vaste zone de l'éperon rocheux a livré vingt-huit fosses aménagées dans le socle (fig. 8 et 9). Plusieurs sont encore munies de calages comparables à ceux des stèles 13 et 21 encore fichées en place (fig. 21 et 22). Les diamètres internes de ces calages, le plus souvent dépourvus de charbons de bois¹⁷ et parfois associés à des fragments de stèles¹⁸, sont totalement compatibles avec les dimensions des bases des monolithes découverts sur le site (fig. 23). En outre, leur répartition ne dessine aucun plan cohérent de bâtiment mais au moins trois alignements d'orientation sensiblement différente de celle du podium (fig. 9 et 25).

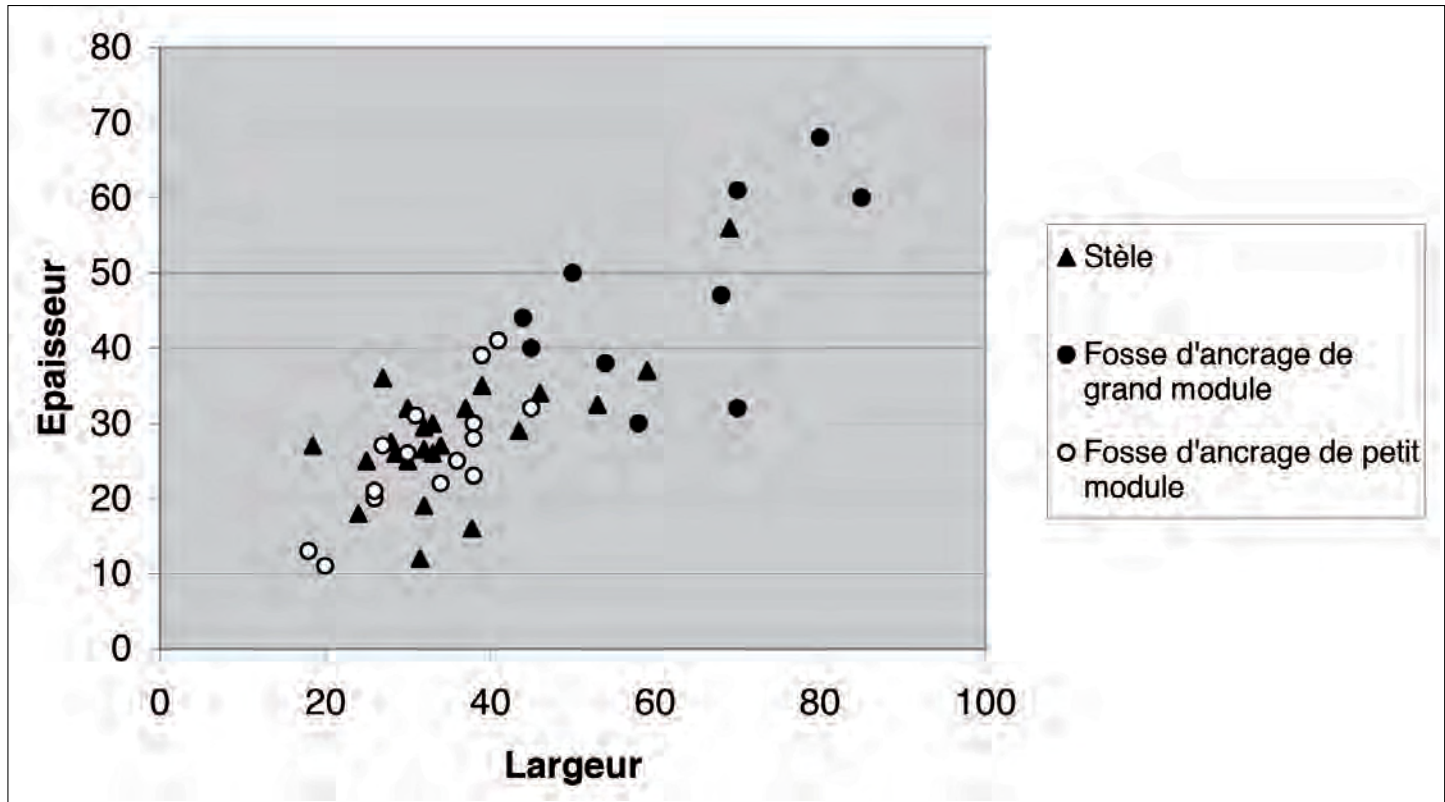
Le plus évident de ces alignements comprend huit fosses distinctes qui s'organisent selon un axe de 47° E, barrant le promontoire rocheux : TP. 5, 6, 7, 10 à 12, Us 1018/1031 et 1024/1033. Cette orientation est très proche de celle de la stèle 21 encore *in situ* (43° E). Ces fosses sont espacées de manière globalement décroissante : TP. 11/TP. 10 : 5,50 m ; TP. 10/TP. 6 : 5,84 m ; TP. 6/TP. 5 : 4,12 m ; TP. 5/ Us 1018/1031 : 2,96 m. Les fosses TP. 7 et 12, de dimensions moindres, paraissent répondre aux fosses TP. 6 et 11 dont elles sont espacées de près de 2 m et pourraient marquer deux axes perpendiculaires à cet alignement. Les deux seules structures en creux sans calage de cet ensemble jouent un rôle particulier : la première offre de nettes traces de rubéfaction (Us 1018/1031), la seconde contient la base d'une urne non tournée disposée devant une fosse d'ancrage (Us 1024/1033) (fig. 24). Un anneau en fer est également présent dans le comblement de la fosse TP. 6 des Tourières. De tels dépôts sont par exemple attestés devant des monolithes gravés de l'âge du Cuivre de Lombardie, comme à Pat, clairement dans le cadre de sanctuaire (Poggiani Keller 2009).



■ 21 Deux exemples d'ancrage de l'alignement principal : les fosses TP. 5 (A) et TP 6 (B).



■ 22 Exemples de plans et de coupes des fosses d'ancrage TP. 5, 6, 10 et 11.



■ 23 Comparaisons des dimensions des stèles (largeur et épaisseur) et des diamètres internes des calages des fosses d'ancrage (état fin 2011).



■ 24 Fond d'une urne non tournée déposé à la base d'une petite fosse (us. 1024/1033) aménagée devant l'ancrage TP. 12.

Un deuxième alignement, plus irrégulier et discordant par rapport au premier, paraît être dessiné par des fosses (TP. 8 et 9, 17 à 20, 26) d'un module plus petit, apparemment disposées en quinconce, selon une direction très différente (4° E). Son tracé semble croiser celui de l'alignement précédent, malheureusement sans que leur chronologie relative puisse être précisée (fig. 9).

Un troisième groupe de fosses commence également à s'esquisser près de la limite nord actuelle de la fouille. Il s'agit de structures en creux, presque exclusivement de petit module : TP. 13 à 16, 21, 22 et 25. Elles semblent former un autre alignement en quinconce ou sur deux rangées, selon une direction d'environ 30° E. L'ensemble est distant d'environ 14 à 16 m du premier alignement qui demeure pour l'instant le plus évident. Il est plus que probable que ces alignements mettaient véritablement en scène les stèles, en jouant sur le relief, les perspectives et l'environnement immédiat du site, fortement conditionné par le cirque naturel de Saint-Paul-des-Fonts (fig. 25). C'est ce que proposait, non sans intuition, M. Py pour le Marduel, sous la forme d'un *temenos* ou d'un *hérôon*, mais seulement à partir d'éléments, des piliers, des stèles et un buste, en réemploi en contexte d'habitat (Py, Lebeau-pin 1994, 261 et fig. 57).

Par ailleurs, plusieurs négatifs de ces calages ont été manifestement condamnés minutieusement par des blocs plus petits : TP. 5 à 7, 10 à 14, 17, 19, 20, 27, 28, 30 et 36. Le soin apporté à cette opération est particulièrement net dans le cas de la fosse TP. 11, densément colmatée (fig. 22). N'a-t-on pas cherché là à effacer le souvenir de ces stèles dressées ? Ces préoccupations ne rejoignent-elles pas le bris méthodique dont ont fait l'objet certains monolithes retrouvés dans les matériaux du podium des phases ultérieures ?



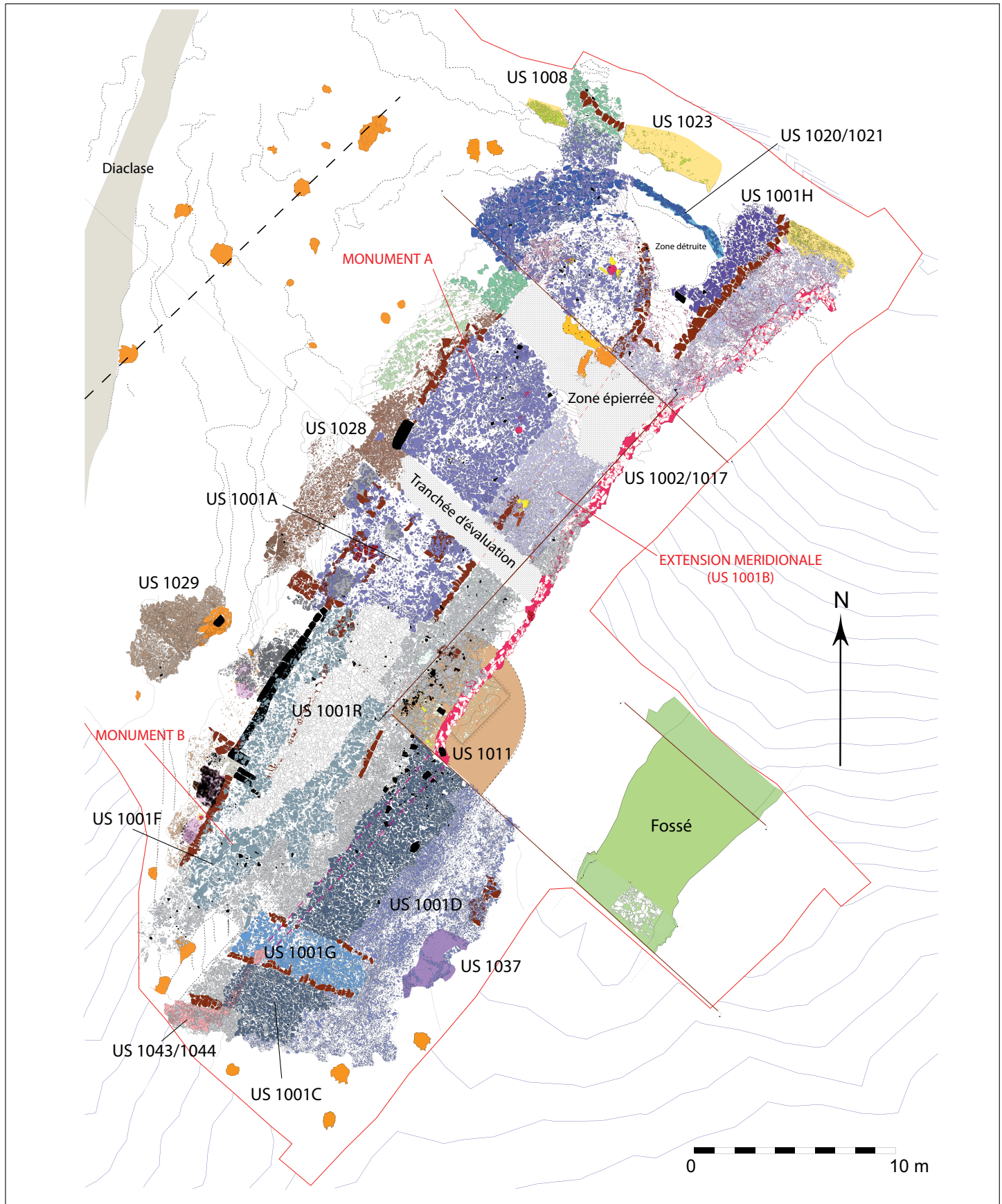
■ 25 Proposition d'interprétation des structures en creux et des bases de stèles encore en place des phases I et II.
 1 : stèles encore fichées ; 2 : fosses d'ancrage de grand module ; 3 : fosses d'ancrage de petit module ;
 4 : fosses de combustion ; 5 : contours approximatifs du tertre (Us 1011) ; 6 : trous de poteaux.

Malheureusement, toutes ces fosses offrent une chronologie relative très large comprise entre le début et l'abandon du site (phases I à VIII). Seule la fosse TP. 30 a été recouverte par l'extension méridionale du podium (Us 1001 B). Elle est donc strictement antérieure à la phase VIa (seconde moitié du V^e s. av. J.-C.). Le bris et les nombreux réemplois de stèles dans le noyau initial occidental du podium (monument B) indiquent toutefois l'érection de tels monolithes surtout avant la phase IIb (début du V^e s. av. J.-C.). La présence de nombreux autres fragments de stèles dans les horizons les plus récents du podium ne permet toutefois pas d'exclure que certaines stèles aient été également dressées plus tardivement. Quant à l'épée à antennes de la stèle 31, même si elle a été probablement gravée sur une stèle plus ancienne sur laquelle nous reviendrons plus loin, elle indique que quelques-unes d'entre elles étaient encore dressées sur le site durant la seconde moitié du VI^e s. av. J.-C. Le rare mobilier recueilli,

quelques datations ¹⁴C, la cohérence des alignements et la morphologie très comparable des calages des fosses avec celui de la stèle 21, suggèrent toutefois de dater ces structures en creux plutôt du premier âge du Fer (VIII^e/VI^e s. av. J.-C.), même si elles ont pu parfois être colmatées plus tardivement, du fait même de leur nature.

3.3. UN PODIUM DE PIERRE COMPOSITE ET DES STÈLES

Les fouilles ont permis de mener à bien le décapage extensif de toute la surface du podium qui barre l'éperon rocheux lors des dernières phases d'occupation du site, c'est-à-dire durant tout le V^e s. av. J.-C. L'ensemble, composite, se développe sur près de 50 m de long selon un axe nord-est/sud-ouest



■ 26 Plan masse de la surface du podium (Niveau I de décapages) et des structures sous-jacentes (état fin 2011).

(35° E), sur 9 à 15 m de large (fig. 26). Il réemploie des stèles complètes comme éléments architecturaux et de nombreux fragments de celles-ci en grès ou en conglomérat bréchiqque comme simple matériau du blocage.

3.3.1. Un aménagement du socle rocheux ?

Le décapage poussé a permis, outre la découverte de structures en creux, de mieux appréhender la structuration du substrat calcaire grâce à l'intervention d'un géomorphologue (travaux de L. Bruxelles). Les « marches » que présente aujourd'hui le rocher correspondent bien à des bancs différents : calcaire du Carixien, calcaire du Lotharingien et leur interface bosselée et oxydée, riche en fossiles. Ces sortes de gradins offrent des angles vifs et marqués (fig. 9 et 27) au lieu d'avoir été nivelés par l'érosion et la dissolution. Aussi rejoignons-nous L. Bruxelles quand il émet l'hypothèse que ces caractéristiques sont le résultat d'une extraction de blocs lors de l'aménagement du podium, notamment des monuments A et B, le substrat servant de carrière.



■ 27 Marches à angles vifs présentées par le substrat calcaire au nord-ouest du podium.

Cette probable exploitation des bancs naturels n'est pas seulement opportuniste. Si l'on observe bien la topographie de ces divers emmarchements, on se rend compte que ces derniers contribuent à mettre en relief le podium en accentuant la proéminence du socle où il est installé. En fait, ces marches constituent, au niveau du podium, des sortes de degrés qui dominent systématiquement ceux situés à leur périphérie et ce, au fur et à mesure qu'on s'éloigne du monument, notamment vers la pointe nord-ouest de l'éperon rocheux (fig. 27).

Ce démantèlement anthropique ancien du substrat n'est pas sans conséquence dans notre perception archéologique actuelle des fosses mises au jour, quand on sait que ces structures en creux sont probablement antérieures à l'érection du podium pour la plupart. Il n'est donc pas impossible que certaines soient amputées d'une partie de leur horizon supérieur.

3.3.2. Le monument B : un portique à vocation commémorative ?

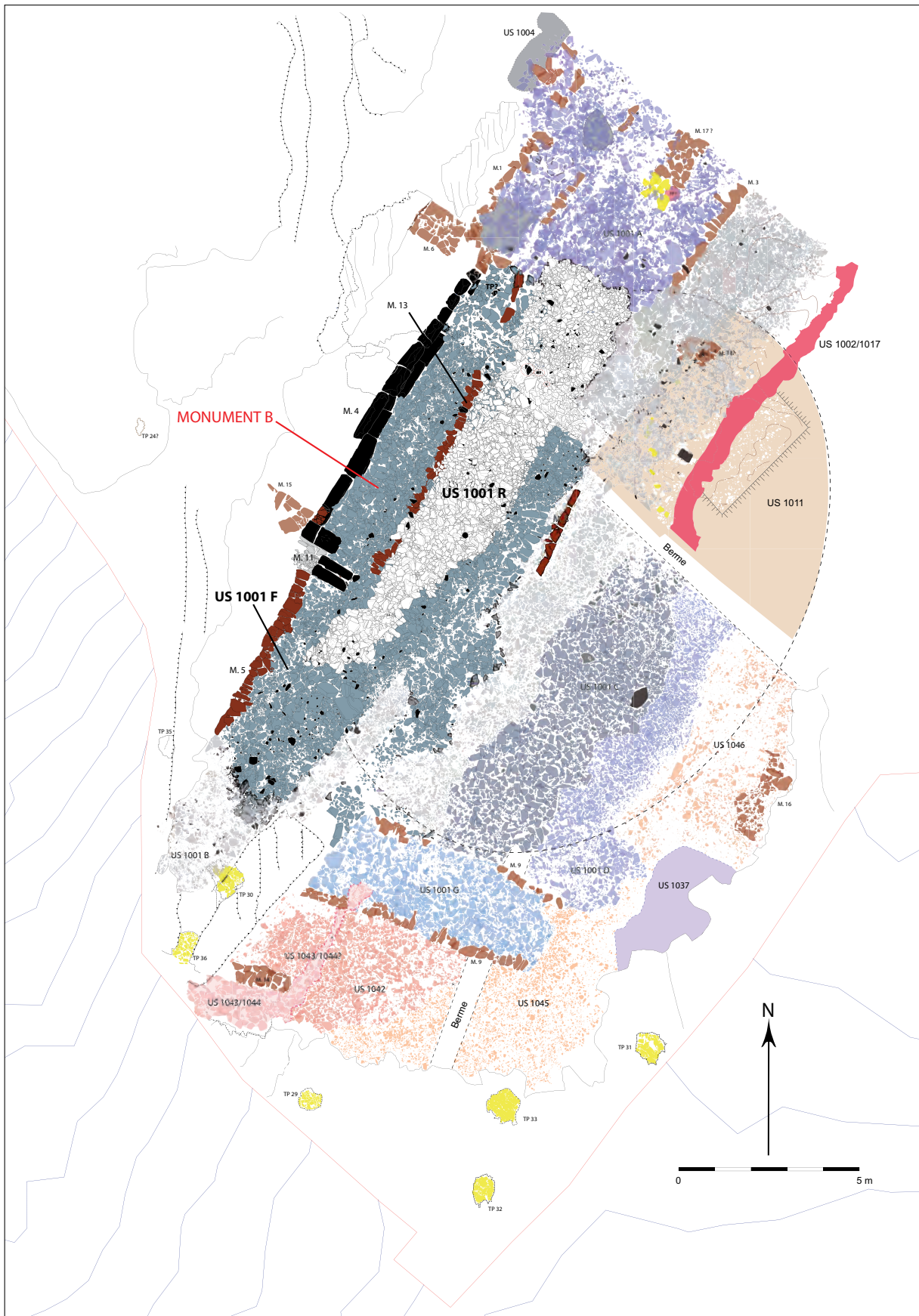
Le monument B, qui correspond à l'extrémité sud-ouest du podium, s'est avéré être le noyau le plus ancien (phase IIb) bien qu'il ne soit que partiellement fouillé (fig. 26). L'ensemble est constitué d'un blocage en calcaire beige pris dans un sédiment argileux beige (Us 1001 F). Il est délimité par plusieurs parements (M. 4, M. 5 et M. 8) qui entourent et monumentalisent ainsi la façade occidentale du tertre de terre sous-jacent (Us 1011, phase IIa). L'ensemble est de plan quadrangulaire, vraisemblablement trapézoïdal (fig. 28). S'il s'agit bien d'un seul et même monument, celui-ci mesurerait 15 à 18 m de longueur sur 5 à 7 m de largeur environ. Si les parements M. 4 et M. 5 appartiennent à deux monuments successifs, le premier mesurerait près de 10 m de long sur 5 à 6,50 m de large et le second, entre 6 et 8,50 m de long sur 6,10 à 6,50 m de large¹⁹.

La partie centrale du monument B (Us 1001 R), très « aérée » et peut-être remaniée lors de la découverte fortuite des premières stèles par les travaux agricoles, est délimitée, sur un côté au moins, par un parement interne (M. 13). Il s'agit manifestement d'un couloir d'accès axial semi-enterré, aménagé depuis la façade nord, probablement ouverte, qu'il outrepasse (fig. 29). Cet aménagement, dont la fonction reste à préciser, peut-être un *dromos*, a remanié une partie du tertre sous-jacent vraisemblablement funéraire (*supra* 3.2.2).

L'architecture de ce premier monument antérieur au podium de pierre est manifestement soignée. Sa façade nord-ouest est suffisamment dégagée pour être déjà appréhendée (fig. 30). Elle est délimitée par les parements M. 4 et M. 5 dont les tracés respectifs présentent un décrochement à leur jonction, qui délimite une niche quadrangulaire (M. 11). Cette dernière a manifestement fait office de soubassement à un pilier en pierre ou en bois enchâssé dans l'élévation (fig. 31, 34 et 35).

Le parement M. 4, de plus de 9 m de développement, est constitué de stèles en grès réemployées et soigneusement agencées avec parfois des traces de mutilation évidentes sur les faces exposées (fig. 32). Les secteurs les mieux préservés comprennent encore deux assises de monolithes en place, soit une élévation d'environ 0,60 m. La disposition de ces stèles (fig. 30 et 31) montre plusieurs particularités :

- les stèles 27 et 28 ont leurs sommets joints ; il en est de même pour les stèles 33 et 34 ;
- les stèles 25 et 26 sont accolées depuis leurs bases conservées, de même que les stèles 30 et 31 ;
- les sommets de stèles 26 et 32 sont attenants respectivement aux bases des stèles 27 et 33 ; et le même schéma se répète pour les stèles 31 et 32. Un de ces monolithes (n° 31) représente un guerrier stylisé, équipé d'une



■ 28 Plan de masse du monument B (en trait foncé) et de ses abords (en couleur pastel). Niveau II de décapage (état fin 2011).



■ 29 Le côté nord du monument B, manifestement ouvert et avec un accès axial semi enterré, comblé d'un blocage très aéré (Us 1001 R).



■ 30 Vue d'ensemble de la façade nord-ouest du monument B avec notamment les parements M. 4 et M. 5 (état fin 2011). Les chiffres en rouge indiquent les numéros des stèles en grès.



■ 31 Le parement M. 4 du monument B avec ses structures adjacentes à l'issue de la campagne 2010. Les chiffres en rouge indiquent les numéros des stèles en grès.



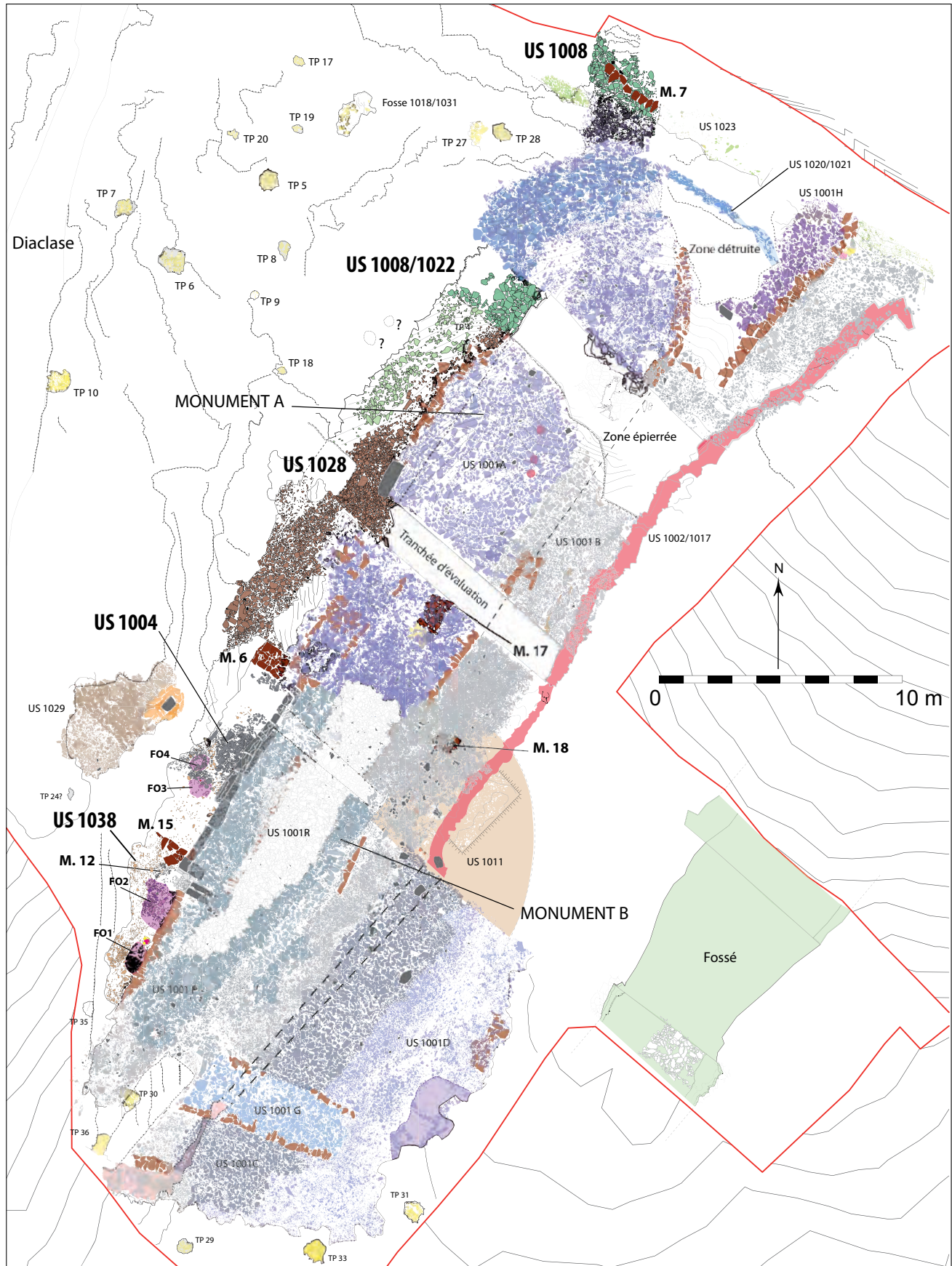
■ 32 La stèle de guerrier 31 lors de sa découverte à la base du parement M. 4 lors de la campagne 2010. La face au premier plan, qui a subi des dégradations volontaires, correspond à celle visible dans le parement.

cuirasse avec *kardiophylax*, très proche des stèles 1 à 3, et orné, sur le côté droit, d'une figuration d'épée à antennes représentée grandeur nature dans son fourreau équipé d'une bouterolle à extrémité pattée (fig. 32 et 44 à 46). Le terminus fourni par cette arme (*infra*), probablement gravée sur une stèle plus ancienne, indique que de tels monolithes devaient encore être dressés sur le site vers le milieu du VI^e s. av. J.-C., voire durant la seconde moitié de ce même siècle. Le mobilier associé permet de dater la construction de ce monument du début du V^e s. av. J.-C.

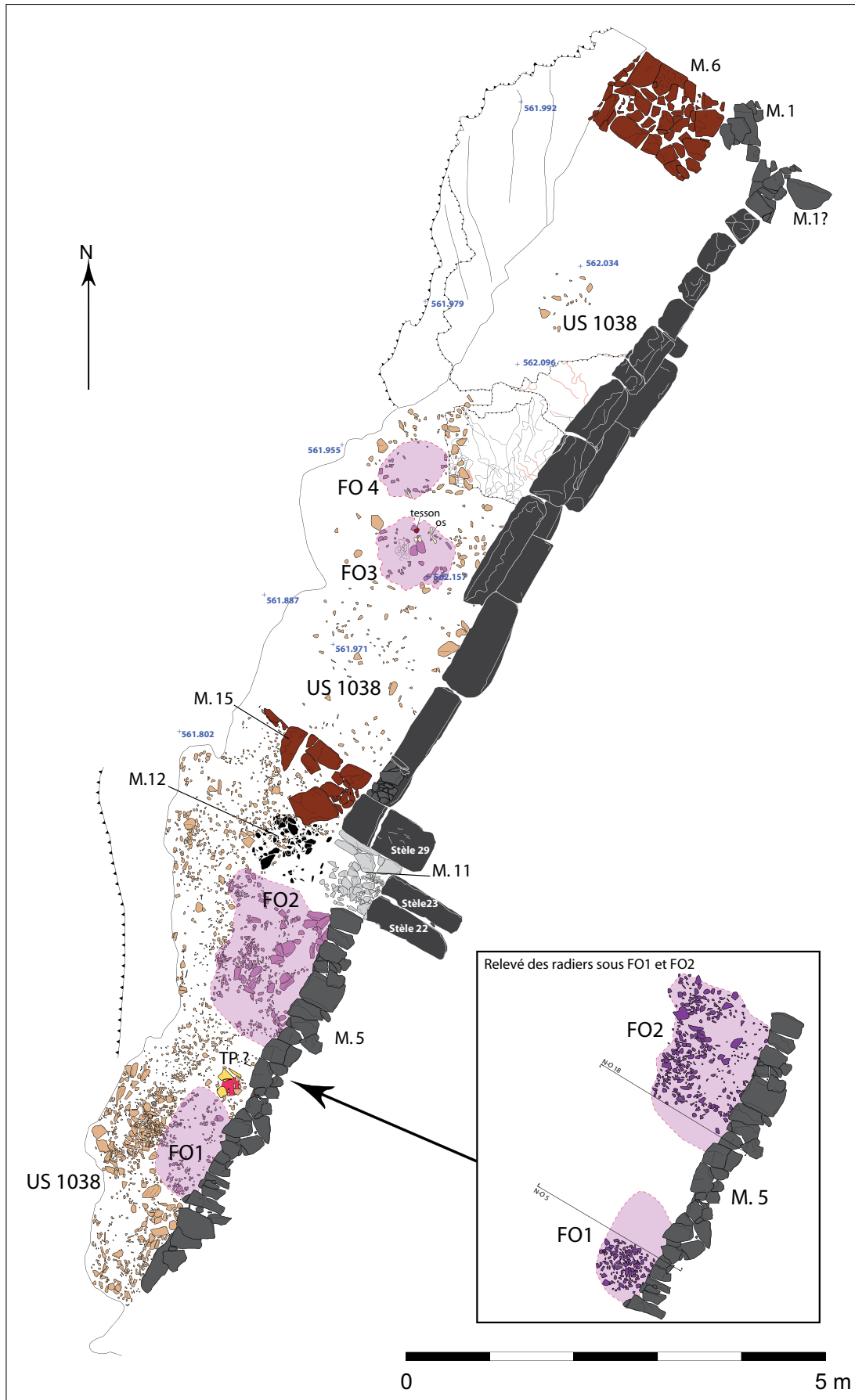
Le parement M. 5, réalisé semble-t-il dans la continuité du parement précédent, présente un tracé qui débute 0,40 m en retrait de celui-ci, à son extrémité nord-est. Ce décalage atteint près de 0,80 m à l'extrémité sud-ouest du parement M. 5, en raison d'une orientation légèrement différente (fig. 28 et 30). Son tracé se suit facilement sur un développement assez régulier de 5 m. L'appareil est en calcaire du Lotharingien avec des blocs d'un module moyen à petit. Son élévation compte encore jusqu'à quatre assises, soit au mieux 0,35 m de hauteur. La présence de plusieurs boutisses d'ancrage explique peut-être sa relativement bonne conservation malgré un appareil médiocre. Son tracé s'interrompt brutalement à son extrémité sud-ouest, sans retour d'angle perceptible ou conservé.

Dans la foulée de l'édification du monument B, du moins de sa partie parementée, plusieurs aménagements sont réalisés le long de sa façade nord-ouest et dans le prolongement de cette dernière, jusqu'à la bordure nord du plateau (fig. 33). Il s'agit, du nord au sud, d'une structure excavée linéaire (Us 1008/1022) ponctuée par un parement (M. 7), d'une plateforme (Us 1028), de massifs rectangulaires (M. 6 et M. 15), d'une série de foyers sur soles d'argile (FO. 1 à 4). La plupart de ces structures sont scellées par une couche de dépôt cendreuse (Us 1004) qui a manifestement recouvert une fosse plus ancienne creusée dans le socle. Le tout est attribuable à la première moitié et au milieu du V^e s. av. J.-C. (La Tène A1).

La structure excavée (Us 1008/1022 ; phase IIIa), de plus de 20 m de développement sur 1,85 à 3,70 m de large, a été légèrement creusée (0,30 m) dans le socle rocheux (fig. 36). La plateforme, constituée de pierres disposées à plat, dont des fragments de stèles, s'insère dedans (phase IIIb) (fig. 33). L'ensemble présente une orientation (39° à 42° E) sensiblement proche de celle d'un fossé (39° E) mis au jour lors de l'évaluation en 2008, mais dont la chronologie précise n'a malheureusement pas encore pu être établie. Ce dernier, de près de 6 m de large pour moins de 1 m de profondeur, barre l'éperon rocheux. Les clichés aériens révèlent que son tracé se poursuit vers le nord-est jusqu'à la bordure de plateau ; vers le sud-ouest il pourrait s'interrompre bien avant pour ménager un système d'accès au plateau en contournant l'extrémité sud-ouest du podium.



■ 33 Les aménagements de la phase III (en trait foncé) liés au monument B du podium (état fin 2011).



■ 34 Détails des structures mises au jour devant les parements M. 4 et M. 5 à la surface des Us 1038 et 1041 (phase IIIb) et 1041 (phase IIIb) (état fin 2011).



■ 35 Détails de l'espace engagé M. 11 à la jonction des parements M. 4 et M. 5, avec, à l'avant, le massif M. 15, l'amas de fragments de stèle M. 12 (dont la stèle 24) et le foyer sur sole d'argile FO. 2 (phase IIIb). Les chiffres en rouge indiquent les numéros des stèles en grès.



■ 36 Vue d'ensemble du péristalithe (Us 1020/1021) délimitant le tertre Us 1009 (phase IV) sous le monument A du podium.

Tant le fossé, bien plus large que profond, que l'aménagement excavé, mettent en exergue un affleurement proéminent du socle sur lequel le tertre (Us 1011) et le monument B se sont installés. Ces deux excavations sont associées, sur leur bord sud-est, à une structure de pierre effondrée – un parement ou un mur – au moins partielle, complétant le dispositif. Le tout pourrait délimiter une sorte d'espace ou d'enclos (*temenos* ?) de 27 m de longueur sur 19 m de largeur environ, jouxtant les façades nord-est et peut-être sud-est du monument B.

Un sol aménagé contre les parements M. 4 et M. 5 du monument B a livré plusieurs structures qui lui sont manifestement liées : quatre foyers sur soles d'argile (FO. 1 à 4), un amas de petits fragments de stèle(s) brisée(s) sur place (M. 12) juste devant la niche M. 11 et deux curieux massifs rectangulaires bâtis en pierre sèche (M. 6 et M. 15) (fig. 33 à 35).

Ces structures, manifestement contemporaines (phase IIIb) ²⁰, sont partiellement recouvertes par une couche cendreuse de dépôt (Us 1004), riche en mobilier céramique et

en ossements d'animaux (travaux de P. Méniel), présente sur la majeure partie du développement de la façade occidentale du podium (phase IIIc). La céramique commune modelée de ce niveau est dominée par de grandes formes ouvertes, des jattes et des coupes, munies de becs verseurs. Ces dernières, manifestement destinées à la préparation ou au service d'aliments, sont surreprésentées par rapport aux faciès des habitats régionaux contemporains, comme le Puech de Mus. L'ensemble est interprété comme le résultat de repas collectifs à caractère cultuel ou commémoratif, vraisemblablement en liaison avec les stèles et les personnages qu'elles représentent.

Les massifs rectangulaires de pierre (M. 6 et M. 15), d'un module comparable et d'orientation identique, sont implantés précisément devant les deux retours d'angle du parement M. 4 (fig. 29 à 31). Ils semblent fonctionner avec au moins deux autres massifs comparables (M. 17 et M. 18) mis au jour devant la façade nord-est du monument B (fig. 33). Ils correspondent, selon toute vraisemblance, aux soubassement de piliers d'une superstructure en bois ou en pierre, d'un portique ou d'un bâtiment hypostyle, d'au moins 10 m de long sur près de 9 m de large, protégeant vraisemblablement le monument B et ses stèles regroupées à la manière d'un *hérôon*. L'hypothèse de socles pour exposer certaines statues ou stèles est également envisageable, notamment pour le massif M. 17, sans structures symétriques analogues, situé nettement devant la façade nord du monument B et peu ou prou dans son axe.

3.3.3. *Le pérystalithe*

Lors de la phase suivante (phase IVa), l'extrémité nord-est du podium est marquée par l'aménagement d'une structure de près de 14 m de large, constituée d'imposants blocs subverticaux (pérystalithe) (Us 1020/1021), ancrés dans le socle et maintenant un horizon argileux (Us 1009 et 1014), peut-être un tertre ou un talus qui reste à fouiller (fig. 26 et 36). Au moins une fosse (Us 1010/1034) a été aménagée à sa surface (phase IVb). Associée à des fragments de stèles, elle a pu également servir de fosse d'ancrage à de tels monolithes.

3.3.4. *Le noyau oriental : le monument A*

Toujours au cours du V^e s. av. J.-C., le monument A (phase Va) prolonge le monument B vers le nord-est, sur 26 à 28 m de longueur et sur environ 7 m de largeur (fig. 26 et 37). Il est constitué de gros blocs cassants en calcaire bleu du Carixien. Les deux longs côtés sont partiellement parementés (M. 1 et M. 3). L'extrémité nord-est amorce une nette courbe dans son tracé (muret M. 10) annonçant un plan absidial (phase Va). Contre ce dernier est venu se greffer (phase Vb), sur la bordure méridionale, un massif quadrangulaire (Us 1001 H) parementé (M. 2), lui aussi partielle-

ment ruiné et constitué des mêmes matériaux. Il prolonge d'au moins 4 m et élargit d'environ 2,30 m ce pôle du monument A. L'extrémité sud-ouest, au vu des différents décapages, semble s'appuyer, de manière rectiligne, sur l'extrémité du monument B. La surface actuelle du monument A, irrégulière et arasée, laisse apparaître au moins quatre négatifs de calages de stèles ou de poteaux. La fouille de l'ensemble, presque achevée, n'a livré pour le moment aucun dépôt funéraire ni ossement humain isolé.

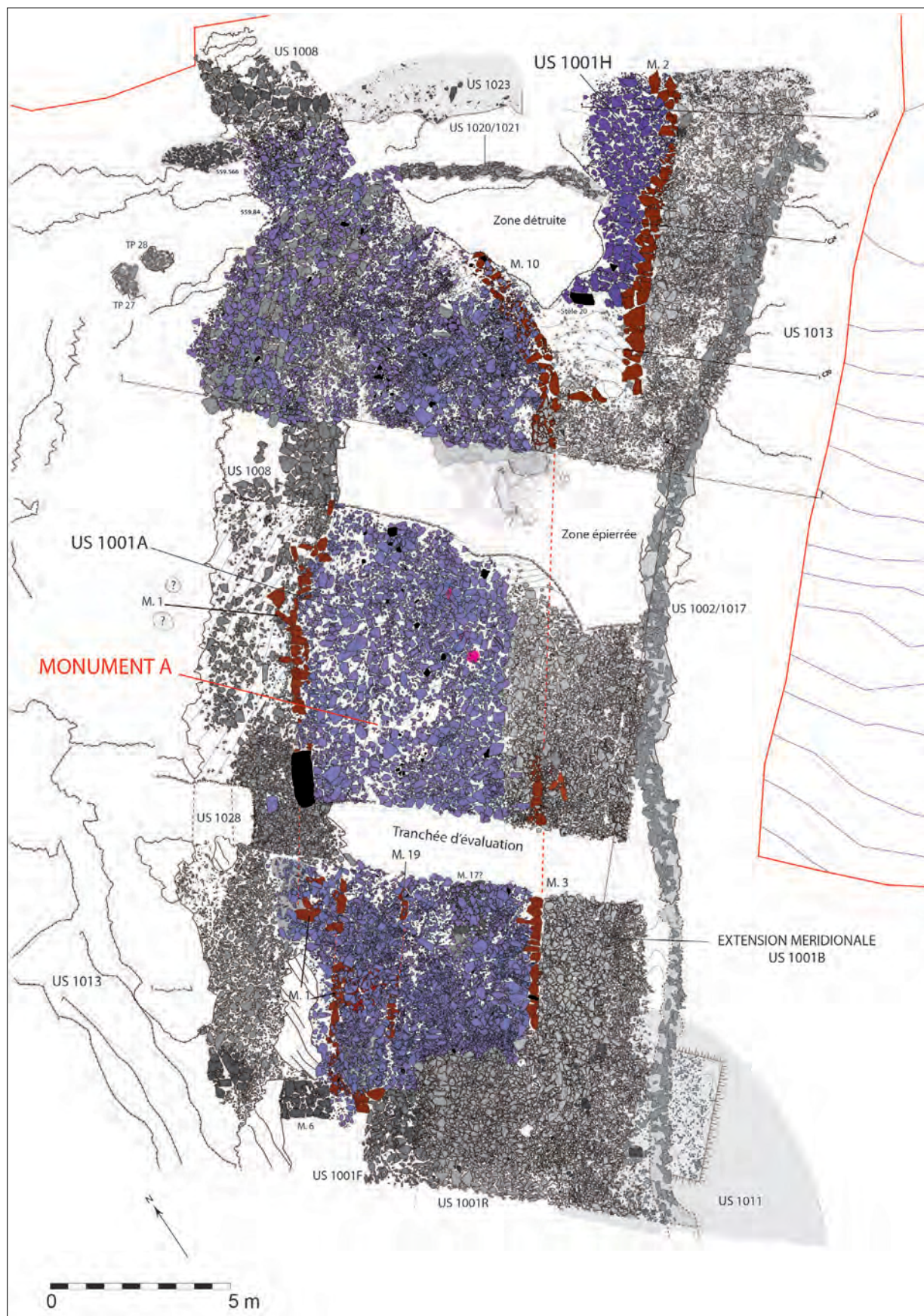
3.3.5. *L'extension méridionale*

Durant la seconde moitié du V^e s. av. J.-C., La Tène A2, le podium fait l'objet d'un agrandissement tout le long de sa façade méridionale, sur environ 50 m de développement (fig. 8 et 26). Cet aménagement a été aujourd'hui totalement fouillé sur plus de la moitié de son tracé nord-est. Dans un premier temps (phase Vc1), cette extension correspond à l'aménagement d'une palissade (Us 1002/1017 et Us 1043/1044), bordant un paléosol argileux courant le long des façades sud-est des monuments A et B (fig. 38). Les négatifs de poteaux²¹ mis au jour sont continus ou quasi-continus et peu ancrés dans le socle. Les calages impliquent des pièces de bois d'un diamètre (ou de côté) d'environ 0,20 m, et parfois plus (0,25 à 0,30 m). Le tracé, de direction sud-ouest/nord-est (38° E), n'est pas régulier mais sinueux. L'ensemble correspond à une sorte de chemin ou de long corridor, parfois en creux, sur un paléosol argileux, probablement couvert²², de 1,25 à 3,65 m de large, dont la fonction reste énigmatique, peut-être un déambulatoire.

Dans un second temps (phase Vc2), un imposant ensemble parementé (Us 1001 G) se superpose à l'extrémité sud-ouest du négatif de la palissade (Us 1043/1044), qui n'est plus alors en élévation devant la façade méridionale du monument B. Ce massif présente un plan trapézoïdal de 6,45 m de long sur 2,18 à 2,60 m de large, pour une orientation de 111° E (fig. 26). Il constitue donc manifestement l'ultime aménagement contribuant, à la suite du monument B, à monumentaliser le tertre Us 1011 sous-jacent qu'il délimite côté sud (fig. 39).

3.3.6. *Les aménagements au sud-est du monument B*

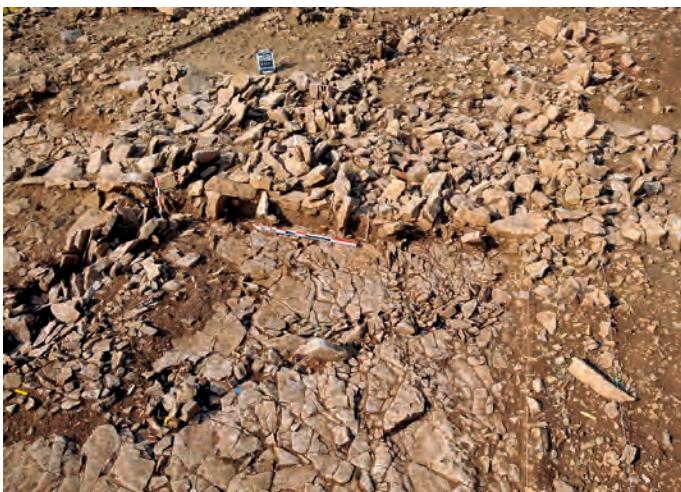
Après la ruine, au moins partielle, des parements sud des monuments A et B, l'espace de circulation compris entre ces derniers et la palissade fait l'objet, de l'extrémité nord-est de cette dernière jusqu'au tertre Us 1011 (fig. 26), soit environ 29 m, d'un empierrement de petits blocs calcaires (Us 1001 B), correspondant, semble-t-il, à une aire de circulation et/ou à un processus de condamnation (phase VIa) (fig. 40). La pierraille, strictement limitée par le négatif de la palissade (Us 1002/1017), donne à penser que cette dernière était encore en place.



■ 37 Le monument A (Us 1001 A) et son extension occidentale (Us 1001 H) (en couleur) du podium (phases Va et Vb) (état fin 2011).



■ 38 L'extrémité nord-est de l'extension méridionale, avec son négatif de palissade (Us 1002/1017) et le paléosol argileux (Us 1009) devant le parement M.2 (phase Vc1).



■ 39 Le massif parementé (Us 1001 G) recoupant le négatif de palissade (Us 1043/1044), ultime avatar monumentalisant le terre sous-jacent (Us 1011) ici à l'arrière-plan.



■ 40 Vue de l'empièchement Us 1001 B en cours de fouille, oblitérant l'effondrement du parement M. 3 (phase VIa) du monument A.

En revanche, à partir de la zone conservée du tertre et au-delà vers le sud-ouest, soit environ 20 m, l'empierrement outrepassa nettement le négatif de la palissade (Us 1043/1044) qui n'était manifestement plus en élévation (*supra*), renvoyant davantage à la seconde hypothèse, celle d'un scellement. D'ailleurs, une ultime zone empierrée allongée (17,5 x 6,50 à 9 m environ), constituée de plus gros blocs (Us 1001 C) et de leur désagrégation (Us 1001 D), se superpose au dispositif précédent et recouvre définitivement les structures sous-jacentes (phase VIb), notamment le tertre (fig. 26). Au vu des innombrables fragments de stèles en grès retrouvés dans ces divers blocages, il faut peut-être y voir une destruction du site marquée par un ultime nivellement du podium, peut-être accompagné d'actes de mutilation des derniers monolithes encore visibles, vers la fin du V^e s. ou le début du IV^e s. av. J.-C.

Ces divers empierrements nappent plusieurs autres aménagements et niveaux plus anciens qui restent encore à fouiller. À proximité, quatre probables trous de poteaux²³ sont à signaler, non loin du fossé (TP. 29, 31 à 33 ; fig. 28). Ils participent peut-être d'un système de franchissement de ce dernier afin d'accéder au plateau en contournant le podium. Une datation ¹⁴C sur charbons de bois (TP. 31) confirme que ces structures en creux sont contemporaines soit des fosses de certaines stèles dressées sur le plateau au cours du premier âge du Fer, soit du podium et de ses divers aménagements durant le V^e s. av. J.-C.

3.4. DES STÈLES ÉPARGNÉES, DES STÈLES MUTILÉES...

Si l'on excepte les stèles des parements M. 1 et M. 4, plus ou moins complètes, les autres monolithes ont été systématiquement brisés en fragments de divers calibres et réemployés dans le podium de pierre, une construction commémorative érigée en plusieurs temps durant tout le V^e s. av. J.-C. La partie la plus ancienne de cet aménagement, le monument B, probablement l'équivalent indigène d'un *hérôon*, protégé par un portique, rassemble et réutilise nombre de stèles antérieures, tantôt consciencieusement conservées, tantôt mutilées et brisées avec acharnement. Plusieurs exemplaires ont notamment été volontairement « tronçonnés » afin d'obtenir des fragments encore munis de deux à quatre faces égrissées, mais de hauteur nettement inférieure à leur épaisseur. C'est le cas, par exemple, de la stèle 15 réutilisée comme pierre de calage dans le négatif de la palissade de l'extension méridionale (Us 1002/1017) (fig. 41), à proximité immédiate des stèles 13 et 40 encore fichées sur le tertre Us 1011. Les surfaces de plusieurs stèles ont également été piquetées ou burinées, intégralement ou partiellement, avec de nettes traces d'outils,

volonté évidente de faire disparaître l'image des personnages représentés et de « tuer » symboliquement ces derniers. C'est notamment le cas d'une des faces de la stèle 2 (fig. 6) et des faces exposées de la plupart des stèles du parement M. 4 du monument B, détériorées dans un second temps (*supra* 3.3.2). Tout se passe donc comme si la représentation de certains personnages ou lignées, peut-être ceux des dominants du moment, avait été épargnée, tandis que l'image d'autres (des rivaux ?) plus anciens avait été volontairement effacée ou occultée mais conservée au sein du sanctuaire. Ces mutilations, véritable iconoclastie, pourraient donc n'être que le reflet des mutations sociopolitiques affectant une communauté ou un territoire (Py 2011, 54), notamment l'aristocratie guerrière indigène.

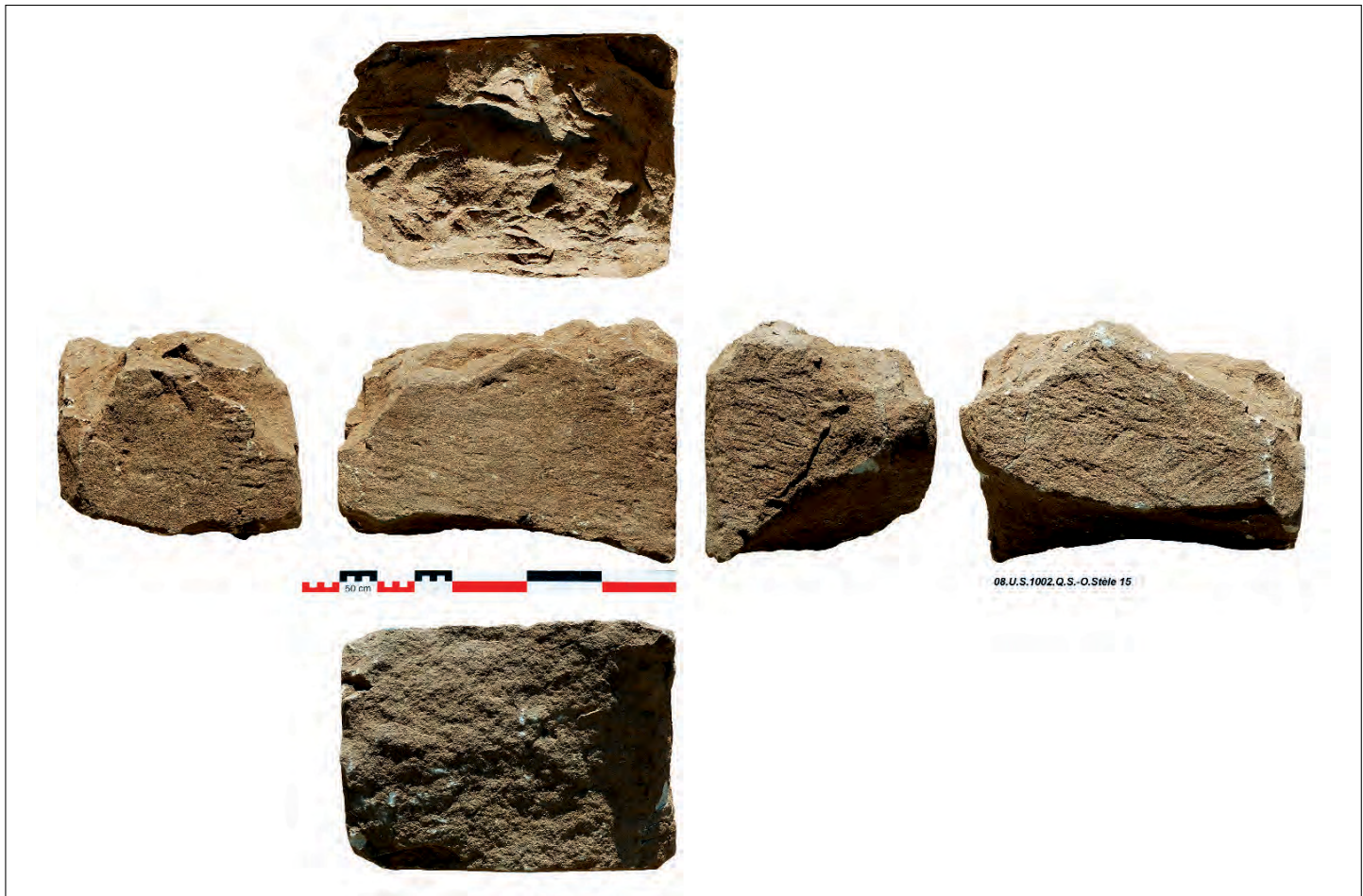
Au total près de vingt-trois mille fragments de stèles ou piliers en grès ont déjà été mis au jour, appartenant à au moins une quarantaine de monolithes représentant un poids estimé de plus de cinq tonnes. Il est trop tôt pour avoir une vision d'ensemble de ces éléments encore en cours d'étude, et de restauration pour certains. Nous n'aborderons ici que quelques exemplaires remarquables.

3.4.1. La stèle 31 : une stèle de guerrier

Ce monolithe provient de la base du parement M. 4 du monument B (*supra* 3.3.2). Il a été découvert lors de la campagne 2010. Il n'avait fait l'objet, jusqu'à présent, que d'une courte présentation préliminaire, sans autre prétention que d'être une première prise de date (Gruat 2011, 108-109). Il nous paraît aujourd'hui nécessaire de la compléter avant même la fin de son nettoyage²⁴. Il s'agit d'une stèle à décor sculpté et gravé en grès fin ocre beige. Son sommet est concave de face, disposition connue uniquement aux Touriès (stèles 1 et 7 : Gruat 2008), et surbaissé de profil (type III de Bessac et Bouloumié 1985). Le fût est droit et à arêtes adoucies dans les secteurs les mieux conservés. Dimensions : H. : 125 à 131 cm ; l. : 28 à 30 cm ; E. : 38 à 49 cm ; masse réelle : 354 kg.

Les faces sculptées et les côtés ont fait l'objet d'un égrissage soigné qui ne laisse apparaître que peu de traces d'impacts d'outils de façonnage. Le dé, destiné à être fiché en terre, est manifestement manquant à moins que le monolithe en ait été dépourvu. L'ensemble est de section légèrement trapézoïdale isocèle (fig. 42 et 43).

Le quart supérieur des deux faces (droit et revers), qui ont la singularité d'être nettement moins larges que les côtés²⁵, présente un décor sculpté en léger relief, d'au mieux 30 cm de développement, en forme « de moustache » qui naît au sommet de la stèle. Constitué au départ de cinq cordons jointifs au tracé vertical (l. : 11 cm), l'ensemble s'incurve ensuite nettement, en se ramifiant en deux séries de trois



■ 41 Relevés photographiques de la stèle 15 (avant nettoyage).

cordons (l. : 5 à 6 cm) et en se développant, de manière légèrement dissymétrique, sur toute la largeur de la stèle. Ce décor est très semblable à celui des faces des stèles 1 et 2 des Touriès (fig. 4 et 6) et symbolise, semble-t-il, une cuirasse échancrée.

La face antérieure, remarquablement conservée, offre une autre ornementation sous la représentation sculptée de la cuirasse (fig. 44). Il s'agit de cinq cercles concentriques gravés, exécutés au compas à pointes sèches. L'ensemble est peu marqué mais réalisé globalement avec soin. Toutefois, le cercle le plus grand a fait l'objet d'une reprise tandis que les contours du plus petit sont irréguliers. Les cercles présentent les diamètres successifs suivants : 26,4 ; 21,5 ; 16,2 ; 12 ; 4,8 cm. Le plus petit est le moins marqué. Une modeste cupule centrale, de 0,5 cm de diamètre, matérialise le centre de cette probable représentation de disque-cuirasse ou *kardiophylax*. Au-dessous, un autre décor visible surtout en lumière rasante est à noter. Il s'agit d'un bandeau lisse, une ceinture, de 3,2 à 4 cm de large environ, délimité par deux traits horizontaux et parallèles que l'on parvient à suivre sur les quatre faces, à peu près au milieu de ces

dernières. Le trait, peu marqué, a un tracé irrégulier, presque maladroit, en tout cas moins soigné et moins profond que celui du disque-cuirasse.

Le dos offre une composition stylistique symétrique à celle de la face antérieure (fig. 42 et 43). Le monolithe en réemploi se présentait d'ailleurs par cette surface, tournée vers l'extérieur dans le parement M. 4 du monument B (fig. 32). Ceci explique probablement que cette dernière soit nettement moins bien conservée, avec notamment des traces obliques de piquetage qui ont détruit une partie de la base du décor en forme « de moustache » et la portion supérieure du *kardiophylax* (fig. 45). La surface ainsi détériorée, de forme quasiment rectangulaire, se développe sur 31 cm de hauteur et sur 10 cm environ de largeur. De gros impacts, patinés, ont également affecté l'arête latérale droite de cette face postérieure.

L'une des faces latérales, celle tournée vers le haut dans le parement, présente un autre décor. Il s'agit du côté droit, sur lequel figure avec un réalisme saisissant, une épée à antennes dans son fourreau gravée grandeur nature (fig. 46).

L'ensemble est plus marqué dans la roche que le tracé de la ceinture qu'il recoupe d'ailleurs indiscutablement. La réalisation est également plus soignée, notamment au niveau de la poignée et de la boulerolle, bien dégagée du socle par des contours plus profonds et au profil « en V » à bords évasés. L'ensemble mesure 64,5 cm de longueur, dont 54 cm pour le seul fourreau. Ce dernier est terminé par une boulerolle facilement reconnaissable à son extrémité pattée de 4,2 cm de large. Le fourreau est plus large (4,2 cm) à son sommet vers la croisière, légèrement échancré, que dans sa partie médiane (2,5 cm). Un de ses bords supérieurs a la particularité de présenter, sur 10,2 cm de développement, un double trait qui, au vu du tracé, semble davantage traduire une hésitation dans l'exécution qu'une hypothétique figuration de la gouttière de la plaque du fourreau. L'ensemble de la poignée émerge de la croisière anguleuse du fourreau, qui dissimule probablement la garde, de 10,2 cm. La fusée est renflée, presque biconique. Elle est courte (6,2 cm) et a une largeur médiane maximale de 2,5 cm. Elle est surmontée d'un pommeau également anguleux muni de deux antennes courtes (2,3 et 2,7 cm) et parallèles, au tracé légèrement concave. Les antennes sont reliées entre elles par une barrette transversale de 6 cm de long sur 1,3 à 1,7 cm de large, coudée à ses deux extrémités. Cette barrette et les antennes ont 4 cm environ de hauteur. Les antennes, ponctuées d'appendices arrondis, sont respectivement espacées à leur base et à leur sommet de 3 et 2,7 cm.

Sur le plan chronologique, l'arme gravée sur la stèle 31 est caractéristique des épées à antennes de type récent de la fin du premier âge du Fer : forme anguleuse du pommeau et de la croisière, antennes courtes, verticales et parallèles, poignée renflée qui suggère deux manchons coniques opposés. Ces derniers sont dépourvus ici de la bague centrale de maintien qui les accompagne habituellement mais qui peut parfois être très peu marquée. Cette absence ne permet pas d'exclure qu'il s'agisse d'un type à languette dont la distribution est toutefois plus spécifiquement aquitaine (Mohen 1980, 63-64 et fig. 123). Il s'agirait alors de l'exemplaire le plus oriental de ce type. L'épée figurée appartient plus probablement au type à soie effilée et manchons qui a une répartition essentiellement languedocienne, dont les tombes 13 et 27 de « Las Peyros » à Couffoulens (Pajot, Rancoule 1978) ou de Corno Lauzo à Mailhac (Taffanel 1960) dans l'Aude, ne constituent que quelques exemples parmi d'autres. Ce type est toutefois connu au-delà, dans l'est et le sud-est de la France (Mohen 1980, fig. 123), mais à un moindre degré. Plusieurs exemplaires ont été étudiés en Midi-Pyrénées (Pajot 1978), notamment dans la nécropole tumulaire quercinoise du Frau de Cazals dans le Tarn-et-Garonne (Pajot 1986) ou dans la nécropole du Causse (tombe 533) à Labruguière dans le Tarn (Giraud, Pons, Janin 2003), près de Castres. Un seul exemplaire,

plus court (37 cm sans les antennes), est attesté dans l'ouest de l'Aveyron : le Bosc à Monteils (Gruat 1994, 125-126). L'épée de ce type la plus proche géographiquement du site des Touriès (autour de 40 km à vol d'oiseau) est aussi celle la plus ressemblante par la forme et les dimensions. Il s'agit de l'exemplaire languedocien du tumulus d'Arboras (Hérault), malheureusement disparu mais connu par un cliché (Garcia 1993, 24). Les ensembles les mieux datés auxquels ces armes appartiennent se rapportent surtout au milieu et à la seconde moitié du VI^e s. av. J.-C. Contrairement à ce qui a été avancé récemment (Py 2011, 48), la chronologie de l'épée à antennes représentée sur la stèle 31 des Touriès ne peut sérieusement pas être remontée dans la seconde moitié du VII^e s. av. J.-C. tant la typologie des modèles d'alors diffère, notamment au niveau de la poignée.

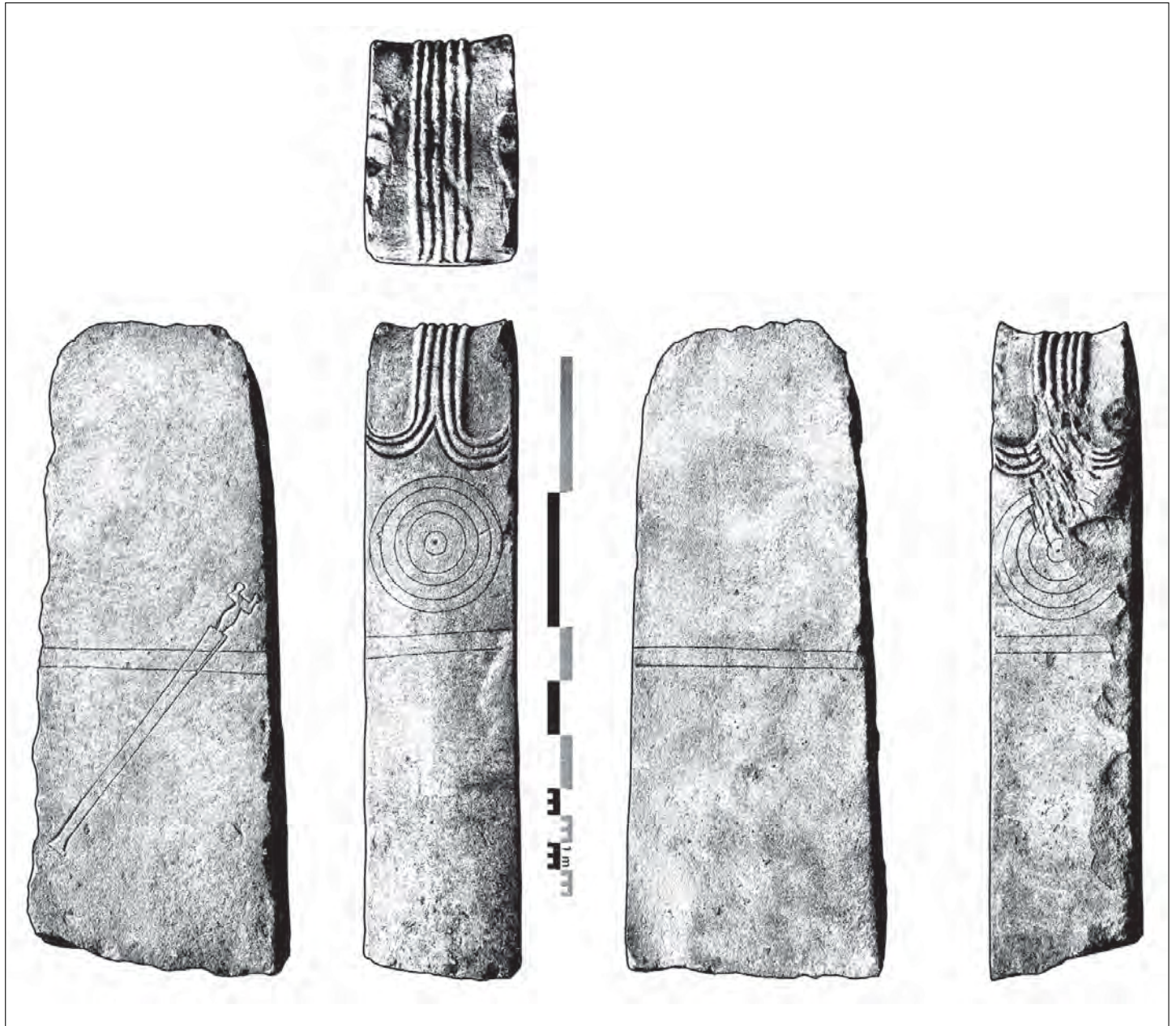
Une telle représentation est sans équivalent, à notre connaissance, sur les autres stèles du Midi de la France mais aussi dans le reste de l'Hexagone. La forme de la boulerolle de l'épée de la stèle 31 des Touriès permet toutefois un rapprochement intéressant avec celle représentée en bas relief sur le côté droit du buste de Corconne (Gard), sculpté en ronde bosse (Chazelles 1991). Le reste de l'armement figuré sur cette statue (casque en calotte, petit bouclier circulaire sur le côté gauche) ne se rapporte absolument pas à la fin du second âge du Fer comme proposé (*ibidem*) mais à une période bien plus ancienne, comme le préconisaient déjà P. Arcelin et A. Rapin (2003, 185) et maintenant d'autres chercheurs (Py 2011, 41-45 ; Chazelles, Girard 2011) au regard de la stèle 31 des Touriès. Une datation dans le VI^e s. av. J.-C. paraît toutefois plus conforme qu'à la fin de l'âge du Bronze ou au début du premier âge du Fer, comme proposée par les premiers.

Les épées représentées sur les statues-menhirs de Corse figurent des modèles plus anciens du Bronze final (voir la contribution d'A. D'Anna dans ce même volume). En revanche, on se doit de signaler que plusieurs représentations d'épées à antennes de l'âge du Fer sont attestées sur quelques « statues-stèles » ou statues-menhirs du groupe C de Lunigiana et de La Spezia (Ligurie). Il s'agit des stèles, souvent plus anciennes (groupes A et B du Chalcolithique ou de l'âge du Bronze), qui ont été affublées de nouveaux attributs, dont les épées : Campoli, Filetto 1 et 2 (Ambrosi 1972 ; Marinis 1995) ou Lerici (Gervasini, Maggiani 1998). De ce dernier site, la stèle n° 61 est la plus remarquable. Elle figure, en bas relief, un guerrier, sans doute un fantassin, se présentant par son profil droit sur une stèle du groupe A réutilisée. Ce dernier est en arme : casque en calotte, petit bouclier rond, javelots ou lances, cnémides apparemment enveloppantes et épée à antennes dans son fourreau portée à une ceinture non figurée. Cette panoplie n'est pas sans rappeler celle du buste du guerrier de Corconne évoqué plus haut. Sur toutes ces représentations,



10.QNO.M4.Stèle 31

■ 42 Relevés photographiques de la stèle 31 (avant nettoyage).



■ 43 Relevés graphiques de la stèle 31 (avant nettoyage).



■ 44 Détails des décors de la face antérieure de la stèle 31 (avant nettoyage) : la base des cordons de la cuirasse, les cercles concentriques du *kardiophylax* et la ceinture.



■ 45 Sommet de la face postérieure avec de nettes traces de mutilation de la cuirasse et du *kardiophylax* (avant nettoyage).

les épées sont chaque fois étonnement positionnées sur les côtés droits des guerriers figurés, comme dans le cas de la stèle des Touriès. Il pourrait s'agir là soit d'un canon de figuration, soit encore d'un paramètre lié aux techniques de combats des personnages représentées (cavaliers ?).

Si l'épée gravée sur la stèle 31 des Touriès est incontestablement un modèle de la fin du premier âge du Fer, elle ne date pas pour autant de cette période la confection initiale du monolithe. À l'instar des statues-menhirs du Rouergue et du Haut-Languedoc (Serres 1997 ; Maillé 2010), ces représentations ont pu faire l'objet de plusieurs phases successives de réalisation ou d'actualisation, parfois très espacées dans le temps. C'est probablement le cas pour la

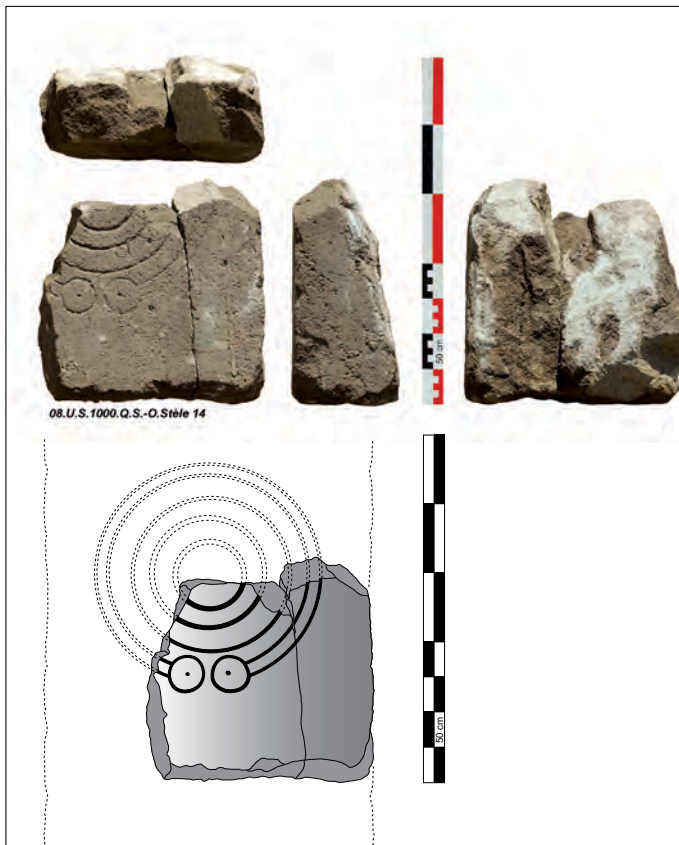
stèle 31 dont le bandeau gravé de la ceinture est antérieur à la figuration de l'épée qui le recoupe (fig. 46). Or, ce bandeau est déjà d'une autre facture qui est nettement moins bien soignée que les cercles concentriques gravés des disques-cuirasses et les décors sculptés « en moustache » des deux faces... Enfin, la découverte de plusieurs fragments de cordons en bas relief se rapportant sûrement à des décors « en moustache » de cuirasse du type de ceux des stèles 1 à 3 ou 31, dans l'aire empierrée Us 1029 associés à la stèle 21 encore fichée dans le socle, est primordiale. L'ensemble a fait l'objet d'une datation au ^{14}C qui se rapporte, comme le mobilier associé, manifestement à une période antérieure à 600/550 av. J.-C. (*supra* 3.2.1) et donc au type d'épée à antennes de la stèle 31.



■ 46 Détails photographiques de l'épée à antennes représentée sur la stèle 31 (avant nettoyage).

3.4.2. Quelques autres fragments remarquables

Parmi les fragments recueillis dans le monument B et ses abords, on relève plusieurs autres éléments notables : de probables figurations de ceintures décorées de croisillons ou de chevrons, des cercles concentriques incisés de disques-cuirasses ou de boucliers, un sommet arrondi dont le pourtour est souligné par trois cordons courbes et concentriques, plusieurs angles de stèles ou de piliers, entre autres. Une représentation de disque-cuirasse, de 32 cm de diamètre, offre un décor pour lequel nous n'avons pas trouvé d'équivalent probant (fig. 47). Il s'agit de deux petits cercles pointés, de 5,2 cm de diamètre, disposés symétriquement et à cheval sur les deux cercles les plus grands du *kardiophylax* qu'ils ponctuent. Peut-être s'agit-il d'un système de fixation.



■ 47 Relevés photographiques et dessin de la stèle décorée 14 (avant nettoyage).

Deux autres fragments, dont la forme et les surfaces égrées conservées sont ornées sur une face d'un cordon courbe en relief, ne semblent pouvoir appartenir qu'à des couvre-chefs de deux bustes différents de style Sainte-Anastasia, datés aujourd'hui assez unanimement du début de l'âge de Fer, entre le milieu du VIII^e et le milieu du VI^e s. av. J.-C. (Arcelin, Rapin 2003, 196-197 ; Py 2011, 28-34). Le plus évident présente une base biseautée (fig. 48). Ces éléments, s'ils se confirment, élargiraient considérablement

l'aire d'influence de cette précoce « école du Languedoc oriental » (Arcelin, Rapin 2003, 211) vers le nord-ouest et l'arrière-pays méditerranéen.

Par ailleurs, le monument A, postérieur au monument B en chronologie relative, a livré en bien moindre quantité des fragments de monolithes et peut-être de statues. Parmi eux figurent deux probables « feuilles de gui » de type Holzgerlingen (fig. 49, n° 2) et de type le Glauberg (fig. 49, n° 1), attribuées respectivement au VII^e s. et à la fin du V^e s. av. J.-C. (Bonenfant, Guillaumet 1998, 44-47 et 52-54). Rappelons que le deuxième type de coiffe orne également les têtes de « l'Hermès » bicéphale de Roquepertuse (Arcelin, Rapin 2003, 212 ; Py 2011, 90-93).

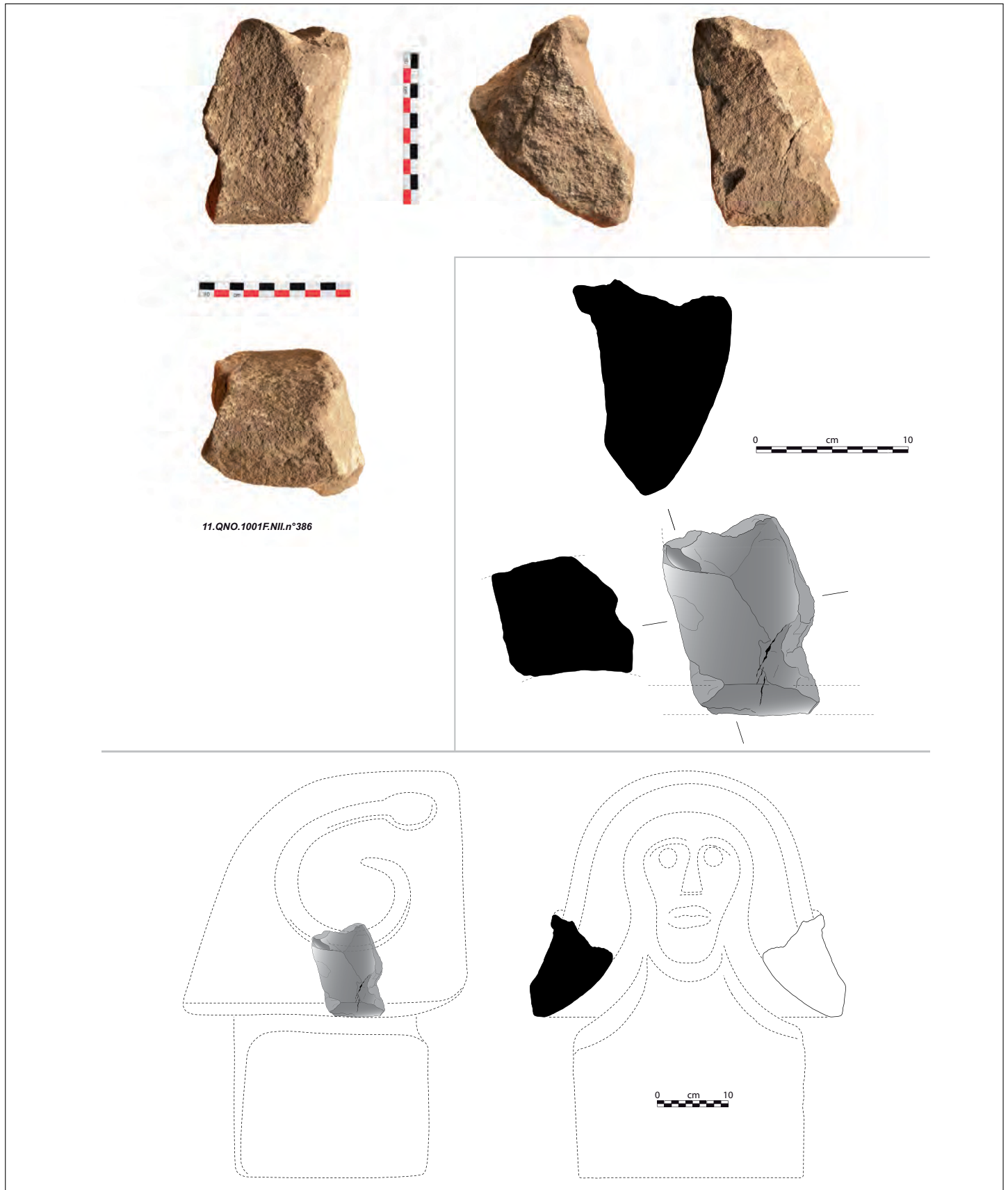
Enfin, la campagne 2012 vient tout juste de livrer de nouveaux fragments de grès aussi inattendus qu'exceptionnels provenant du comblement du couloir axial du monument B (Us 1001 R). Les divers contextes stratigraphiques, où ils sont déjà brisés et en position secondaire, impliquent qu'ils sont antérieurs ou contemporains du début du V^e s. av. J.-C.

Le premier correspond à une roue de char en ronde bosse ou en haut relief, d'environ 39 cm de diamètre, à moyeu proéminent de près de 11 cm de diamètre et vraisemblablement à douze rayons dont on a le départ de sept d'entre eux (fig. 50). La partie supérieure de la bande de roulement, d'environ 3 cm de large et de profil convexe, est bien détachée du support. L'épaisseur de la jante se situe autour de 4,5 cm.

Le second élément (L. : 22,5 ; l. : 20 et H. : 15 cm environ), qui ne peut s'interpréter qu'à la lumière du premier, est une représentation en ronde bosse de char (fig. 51 et 52). On identifie aisément :

- sur un côté, la roue, probablement différente de la précédente, dont le diamètre est d'environ 46,5 cm, avec au moins quatre rayons moins marqués figurés sur les quatorze probables ;
- la partie supérieure avant (ou l'arrière) du char avec un bandeau en bas-relief ;
- enfin, le dessus de la caisse délimité par un cordon enserrant deux arrachements circulaires contigus, un grand (vase ?) et un petit situé dans l'angle.

De tels vestiges en pierre, dont nous ne donnons ici qu'un bref aperçu provisoire, sont à notre connaissance sans équivalent en Méditerranée nord-occidentale et en Europe celtique à aussi haute époque. Ils permettent des rapprochements convaincants avec les véhicules à quatre roues des « tombes à char » du domaine hallstattien et des reconstitutions qui en sont proposées (Barth *et al.* 1987). Au vu de ces dernières, notamment celle de la tombe princière de Vix, on peut estimer que la représentation de la roue de char est à peu près figurée au demi de la grandeur nature ²⁶.

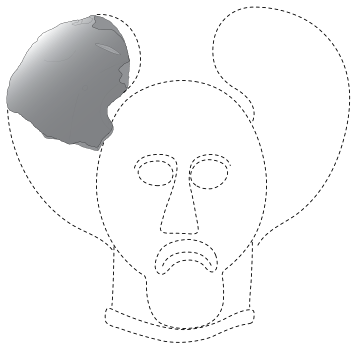
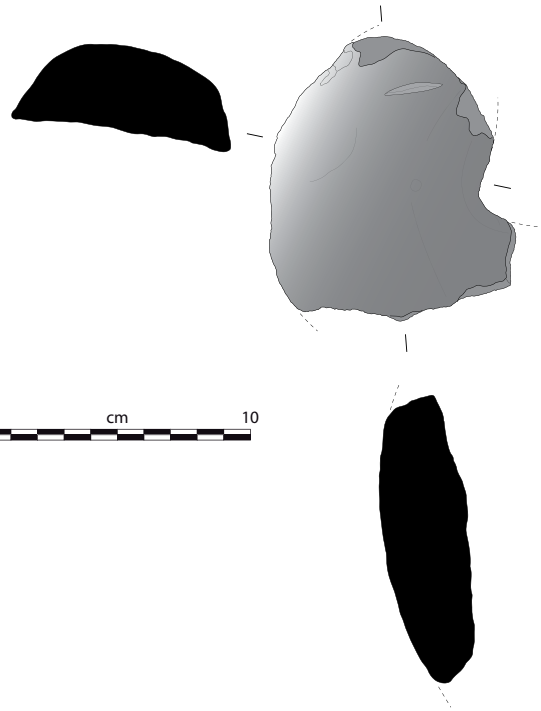


■ 48 Relevés d'un des deux probables fragments de couvre-chefs de type Sainte-Anastasia découvert dans le blocage du monument B.

①



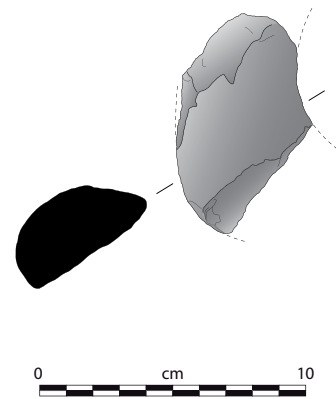
11.QNO.1001A.NIII.n°2915



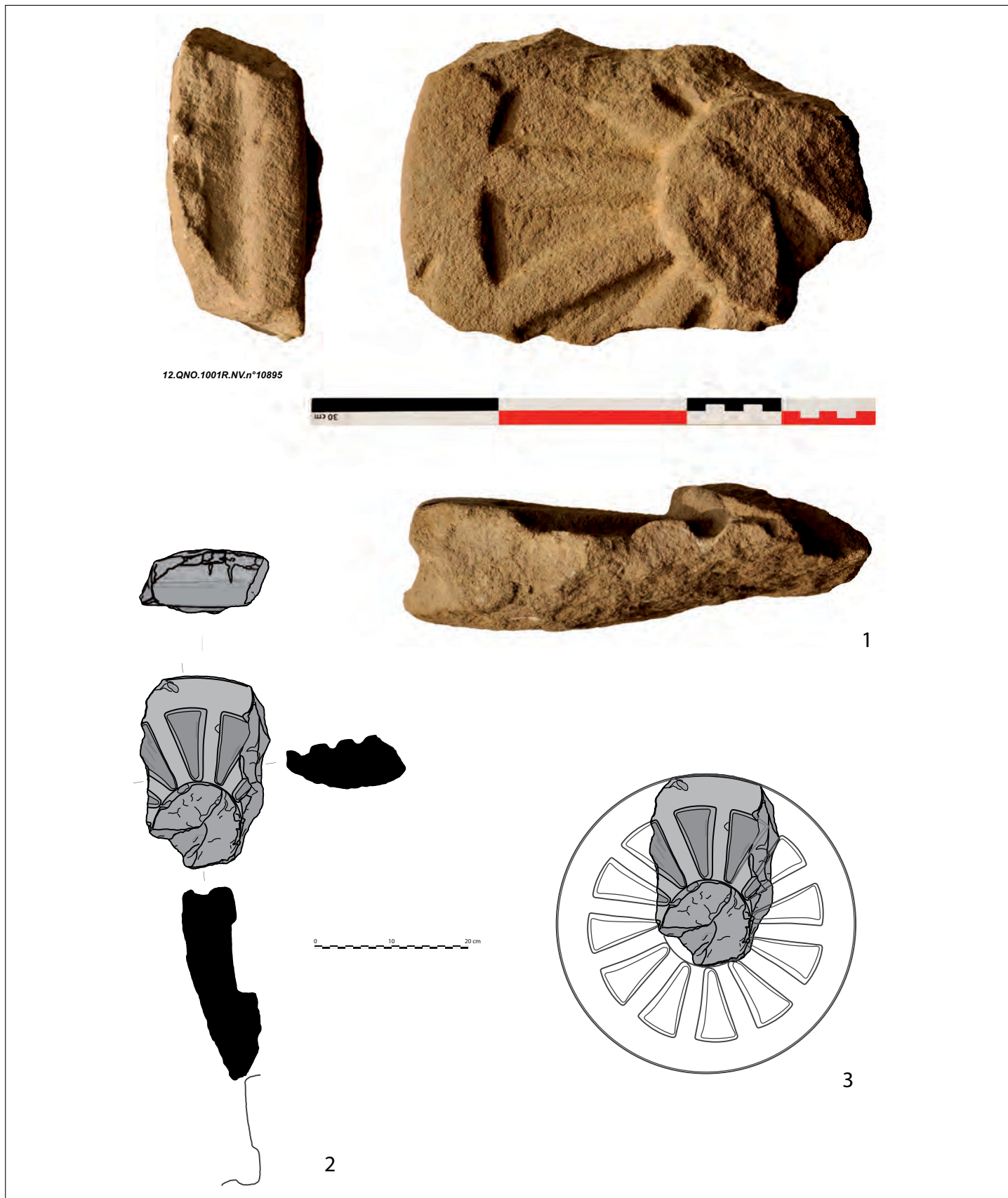
②



09.QNO.1001A.NI.n°4305



■ 49 Relevés des deux probables fragments de « feuilles de gui » provenant du blocage du monument A.



■ 50 Relevés photographiques (1), dessin (2) et restitution (3) du fragment de statue ou de haut-relief figurant une roue de char (avant nettoyage).



■ 51 Cliché du fragment de statue de char *in situ* lors de sa découverte.

Ces remarquables représentations confirment, s'il en était encore besoin, l'importance des personnages héroïsés figurés à travers les divers piliers, stèles et statues des Touriès. Il convient vraisemblablement de les appréhender sous la forme de compositions complexes ou de groupes, à l'instar de l'ensemble de Porcuna dans le sud de l'Espagne et semble-t-il du guerrier de Lattes, mettant en scène les élites guerrières locales, peut-être à l'occasion de hauts faits (Janin, Py 2008, 69 ; Py 2011, 71), selon un processus structurant et fédérateur pour les composantes identitaires et territoriales des communautés (Arcelin, Plana-Mallart 2011, 25). Tant les données stylistiques des divers monolithes que les différents mobiliers associés aux structures impliquent un long fonctionnement de ce sanctuaire héroïque, allant au moins du début du VII^e s. à l'extrême fin du V^e av. J.-C., où plusieurs générations de stèles, de statues et de piliers se sont succédé.

4. Premières conclusions

Les fouilles, encore en cours, du site des Touriès apportent une contribution majeure à la connaissance d'un complexe protohistorique à stèles. Son intérêt réside dans le fait qu'il est abandonné précocement, à la charnière du V^e et du IV^e s. av. J.-C., sans donner naissance à une agglomération comme c'est souvent le cas dans le Midi de la France, avec réemploi symbolique de certains monolithes dans le rempart (Garcia 2004, 103-110). Il permet donc, pour une des toutes premières fois en Méditerranée nord-occidentale et en Europe celtique, une approche de la genèse et du fonctionnement d'un sanctuaire héroïque archaïque.

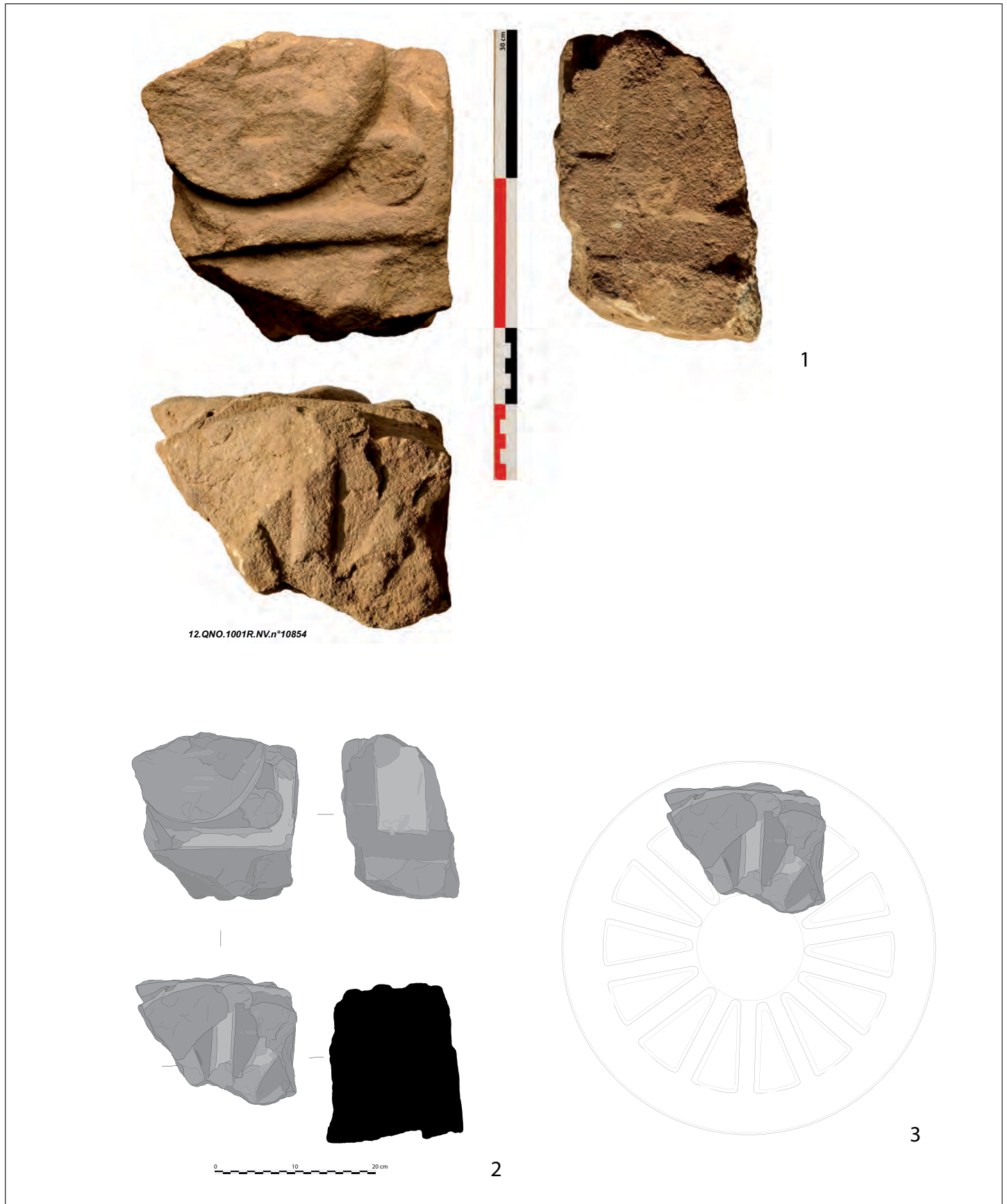
Durant le premier âge du Fer, au moins dès le VII^e s. av. J.-C., des stèles en grès sont érigées sur un petit

promontoire des Avant-Causses, selon plusieurs alignements dont les fosses d'ancrage ont été retrouvées. Le gisement présente une double particularité : d'une part, il domine son environnement immédiat, d'autre part, il est surplombé à son tour, de tous les côtés, par les plateaux environnants qui forment ainsi une sorte de cirque périphérique (fig. 1). Une telle implantation n'est pas anodine dans le cadre d'une mise en scène des monolithes au sein d'un lieu remarquable, le cirque naturel de Saint-Paul-des-Fonts où le ruisseau de l'Annou, qui coule au pied du site, prend sa source. Elle invite à considérer ce secteur comme un point jugé sensible ou sacré du territoire (Arcelin, Plana-Mallart 2011, 27), un « géosymbole » pour reprendre un terme consacré utilisé par les anthropologues travaillant sur les sociétés traditionnelles (Garcia 2006, 136).

Des considérations « naturistes » ont donc vraisemblablement prévalu dans le choix du site. Elles ne doivent pas pour autant faire oublier la dimension héroïque ou sociale des stèles et des statues qui représentent, d'après les données stylistiques et les contextes chronologiques, plusieurs générations d'élites guerrières locales auxquelles un culte était rendu. Les dimensions remarquables du guerrier de la stèle 3, entre autres, et la représentation exceptionnelle en pierre d'un ou deux char(s) à quatre roues, rappelant de manière troublante les chars des tombes « princières » du domaine hallstattien, confirment l'importance du statut des personnages figurés et honorés, probablement des hauts dignitaires de l'aristocratie indigène²⁷.

Nous ne savons pas encore si ces premiers alignements de monolithes du premier âge du Fer, dépourvus de dépôts funéraires, sont liés ou non à une tombe proche. Un imposant tertre, dont les contours commencent seulement à se dessiner et sur lequel deux bases de stèles en grès ainsi qu'une série de pierres calcaires sont plantées, pourrait le suggérer. Les restes remaniés d'au moins quatre sujets inhumés semblent en provenir. Mais les premiers indices mobiliers livrés par ce monument ne permettent pas de corroborer, pour l'instant, une chronologie aussi haute. La découverte de deux bases de stèles encore fichées préconise un contexte plutôt funéraire, un tumulus, que para-funéraire, un cénotaphe ou un *hérôon*. En effet, une telle implantation n'est pas sans rappeler plusieurs statues hallstattiennes de guerriers (Bonenfant, Guillaumet 1998), probablement fichées au sommet de riches tumulus de la fin du premier et du début du second âge du Fer, comme au Glauberg.

Durant tout le V^e s. av. J.-C., un vaste podium de pierre de près de 50 m de longueur va être érigé en plusieurs temps. L'ensemble, bordé d'aires de circulation, n'a livré aucun dépôt funéraire. Il s'agit d'une construction commémorative composite dont la partie la plus ancienne, le monument B, probablement protégé par un portique, monumentalise



■ 52 Relevés photographiques (1), dessin (2) et restitution (3) du fragment de statue représentant un char (avant nettoyage).

le tertre sous-jacent, probablement un tumulus, en rassemblant et exhibant nombre de stèles antérieures. Un rôle se rapprochant de celui du *hérôon* du monde hellénique ne fait guère de doute. Plusieurs aménagements et une couche de dépôt, peu ou prou contemporains, sont associés à ce dernier et témoignent de pratiques culturelles parmi lesquelles, semble-t-il, des repas collectifs, peut-être des banquets. Tant les moyens mis en œuvre pour l'acheminement et la confection des divers monolithes que l'architecture complexe du podium, notamment du portique, relèvent manifestement d'une action communautaire, peut-être sous-tendue par de puissants clans familiaux.

À côté des stèles réemployées consciencieusement et presque exclusivement dans un des parements du monument B, peut-être celle du lignage dominant du moment, les diverses composantes de ce podium ont livré des milliers d'autres fragments de stèles bien souvent brisées avec acharnement selon une volonté évidente d'effacer l'image des personnages représentés. Il faut peut-être voir dans ces mutilations le résultat ultime d'une compétition exacerbée de l'aristocratie guerrière indigène, au sein d'un sanctuaire héroïque localisé aux confins de deux entités géographiques bien distinctes, le Causse du Larzac et les Avant-Causse, et donc de territoires différents²⁸.

Philippe GRUAT

Service Départemental d'Archéologie de l'Aveyron,
12 bd des Balquières, 12850 Onet-le-Château
et chercheur associé à l'UMR - CNRS 5140 (Montpellier-Lattes)
philippe.gruat@cg12.fr

Nathalie ALBINET

Service Départemental d'Archéologie de l'Aveyron,
12 bd des Balquières, 12850 Onet-le-Château
nathalie.albinet2@cg12.fr

Guylène MALIGE

Service Départemental d'Archéologie de l'Aveyron (contractuelle),
12 bd des Balquières, 12850 Onet-le-Château
sda@cg12.fr

Georges MARCHAND

Chercheur associé à l'UMR - CNRS 5140 (Montpellier-Lattes),
53 rue de la Calade, 34990 Juvignac
gmarch@free.fr

Jérôme TRESGARTE

Service Départemental d'Archéologie de l'Aveyron,
12 bd des Balquières, 12850 Onet-le-Château
et chercheur associé au Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »
(CHEC EA 1001), MSH de Clermont-Ferrand
(jerome.trescarte@cg12.fr)

Notes de commentaire

1. Nous entendons par ce terme une cave située en dehors de Roquefort-sur-Soulzon, et plus précisément en dehors de la zone des éboulis du Combalou, le plateau calcaire siège des caves à fromage de Roquefort (Labbé, Serres 1999, 7).
2. Il s'agit d'une variante de type 23222 à arc cintré (Duval, Éluère, Mohen 1974), de forme losangique, renflé et à appendices latéraux simples, décoré de cinq cupules creusées au drille, probablement destinées à recevoir une incrustation (corail ?), aujourd'hui disparue.
3. Il s'agit de l'ancienne commune de Montpaon.
4. Tessons d'amphores vinaires italiennes Dressel 1a et de campanienne A ainsi qu'une monnaie gauloise à la croix en argent de type mosaïque (Gruat 2004, 93-94).
5. Et non à près de 397 kg comme estimé précédemment (Gruat 2008, 102).
6. Il n'a pas été identifié comme tel dans la publication mais par nos collègues et amis B. Dedet et G. Marchand, avis auquel nous souscrivons pleinement.
7. Ou « en forme d'ancre » si l'on préfère une métaphore marine (Py 2011, 46). Ce terme colle cependant mal au contexte non côtier du site.
8. Ces travaux sont financés par le Musée du Rouergue et le Service Départemental d'Archéologie du Conseil Général de l'Aveyron. Ils sont menés à bien par l'agence Novacella (F. Bourguignon et S.-J. Vidal) basée à Naucelle (12) selon un protocole validé par les maîtres d'ouvrages (A. Pelletier, Ph. Gruat) et le Service Régional de l'Archéologie (suivi : L. Izac-Imbert).
9. Par exemple, sur la stèle 1, de fines incisions, visibles uniquement en éclairage rasant, pourraient délimiter, entre le disque-cuirasse constitué de cercles concentriques et la ceinture, un pectoral (?) trapézoïdal, peut-être plus ancien, dont la surface pourrait être peinte (noir).
10. Nous souscrivons à l'hypothèse de notre collègue D. Garcia qui envisage une valeur symbolique des stèles réemployées, le plus souvent dans le parement, de bien des remparts d'*oppida* du Midi succédant ainsi à des sanctuaires (Garcia 2006).
11. Du chêne à feuilles caduques. Datation ETH-44229 (réf. ARC11/R3921C).
12. Dont le mobilier comprend 217 tessons.
13. Un humérus gauche de bœuf (détermination P. Méniel).
14. Nous devons son examen à notre collègue J. Gascó auquel nous adressons nos remerciements les plus cordiaux.
15. Comme envisagé au terme de la première campagne de fouille de 2008.
16. Voir notamment *Les Dossiers d'archéologie*, n° 329 de sept.-oct. 2008 sur « Les Celtes » sous la direction d'O. Buschsenschutz, avec les contributions d'O.-H. Frey sur le sujet.
17. À l'exception des fosses TP. 25 (0,4 g), 26 (0,77 g) et 30 (0,7 g).
18. Dix de ces fosses de calage ont livré de rares fragments de grès provenant probablement de stèles (TP. 7, 10, 12, 13, 16, 26, 28, 30, 35 et 36), dont un angle de monolithe (TP. 35).
19. À l'issue de la campagne 2012, l'hypothèse d'un seul monument réalisé en deux temps paraît la plus probable, notamment au regard du tracé du parement interne M. 13.
20. La surface des foyers FO. 1 et 2 a toutefois été recouverte par le parement M. 5, corroborant que ce dernier a été manifestement fait dans un second temps, après le parement M. 4.
21. Ou d'éléments anthropomorphes en bois ?
22. Trois autres calages, découverts au pied des parements sud du monument A et de son extension (Us 1001 H), s'inscrivent bien dans ce schéma interprétatif.
23. Idem note 21.
24. Et ce d'autant plus que cette dernière vient de faire l'objet, sans notre autorisation, d'un dessin publié à partir d'un de nos clichés avec pourtant la mention, en filigrane, « usage restreint, copie interdite » accompagnée du logo du conseil Général de l'Aveyron (Py 2011, 48). Ce dernier, sans échelle, est par ailleurs inexact puisqu'un des cercles concentriques (le plus petit) du disque-cuirasse n'a pas été représenté.
25. Peut-être à relier à la mise en scène, jouant sur les perspectives, dont faisaient manifestement l'objet les monolithes (*supra* 3.2.3).
26. Les roues du char de Vix ont un diamètre de 74,5 cm alors que la représentation de roue des Touriès mesure environ 39 cm de diamètre.
27. Contrairement à ce que pense M. Py (2011, 53) pour le Midi de la France.
28. Un marqueur fort de limite, le toponyme dérivant d'*equiranda*, corroboré par une division pour lever l'impôt en 1665, est attesté immédiatement au nord du site des Touriès, selon une ligne nord-ouest/sud-est traversant les terroirs de Roquefort, Saint-Paul-des-Fonts et Saint-Beaulize (Delmas 2011, 84).

Références bibliographiques

- Ambrosi 1972** : AMBROSI (A.-C.) – Corpus delle statue-stele lunigianesi. *Ist. Internaz. Di Studi Liguri*, 4, Bordighera, 1972, p. 41.
- Arcelin, Gruat et al. 2003** : ARCELIN (P.), GRUAT (P.) et al. – La France du Sud-Est (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur). In : ARCELIN (P.), BRUNAU (J.-L.) dir. – *Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer* (dossier). *Gallia*, 60, 2003, pp. 169-241.
- Arcelin, Plana-Mallart 2011** : ARCELIN (P.), PLANA-MALLART (R.) – L'expression monumentale des rites protohistoriques en Gaule méditerranéenne et dans la partie nord-est de la Péninsule Ibérique : stèles, bâtiments culturels et sculptures. In : ROURE (R.), PERNET (L.) éd. – *Des rites et des Hommes, Les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*. Paris, Errance, 2011, pp. 25-62 (Coll. Archéologie de Montpellier Agglomération - AMA, 2).
- Arcelin, Rapin 2003** : ARCELIN (P.), RAPIN (A.) – Considérations nouvelles sur l'iconographie anthropomorphe de l'âge du Fer en Gaule méditerranéenne. In : BUCHSENSCHUTZ (O.), BULARD (A.), CHARDENOUX (M.-B.), GINOUX (N.) éd. – *Décors, images et signes de l'âge du Fer européen*. Actes du XXVI^e Colloque de l'A.F.E.A.F. (Bobbigny 2002). Tours, FERACF, 2003, pp. 183-219 (Suppl. à la RACFr, 24).
- Astor 2002** : ASTOR (J.) – *Dictionnaire des noms de familles et noms de lieux du Midi de la France*. Millau, Beffroi, 2002, 1300 p.
- Barth et al. 1987** : BARTH (F. E.), BIEL (J.), EGG (M.), FRANCE-LANORD (A.), JOACHIM (H.-E.), PARE (C. F. E.), SCHAUER (P.), UENZE (H. P.) – *Vierädtrige wagen der Hallstattzeit. Untersuchungen zu geschichte und technik*. RGZM Mainz, 248 p. + 70 tafeln (Monographien, band 12).
- Beausoleil, Gros 2007** : BEAUSOLEIL (J.-M.), GROS (L.) avec la participation de PÉLISSIÉ (T.) - La nécropole protohistorique (VI^e-V^e a.C.) du Camp de l'Église nord (Flaujac-Poujols, Lot). Approche préliminaire et premiers résultats. In : VAGINAY (M.), IZAC-IMBERT (L.) éd. - *Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France*. Actes du XXVIII^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Toulouse, 20 au 23 mai 2004). Bordeaux, 2007, pp. 125-151 (Suppl. à Aquitania, 14/1).
- Bessac, Bouloumié 1985** : BESSAC (J.-C.), BOULOUMIÉ (B.) – Les stèles de *Glanum* et de Saint-Blaise, et les sanctuaires préromains du Midi de la Gaule. *RANarb*, 18, 1985, pp. 127-187.
- Bonenfant, Guillaumet 1998** : BONENFANT (P.-P.), GUILLAUMET (J.-P.) avec la collaboration de BOYER (F.) – *La statuaire anthropomorphe du premier âge du Fer*. Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 1998, 108 p. (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 667. Série archéologie et préhistoire, 43).
- Chazelles 1991** : de CHAZELLES (C.-A.) – Un buste masculin d'époque préromaine découvert à Corconne (Gard). *RANarb*, 24, 1991, pp. 19-33.
- Chazelles, Girard 2011** : de CHAZELLES (C.-A.), GIRARD (B.) – Corconne (Gard). In : ROURE (R.), PERNET (L.) éd. – *Des rites et des Hommes, Les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*. Paris, Errance, 2011, pp. 94-96 (Coll. Archéologie de Montpellier Agglomération - AMA, 2).
- C.R.A. Chênes-verts 1959** : CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DES CHÊNES-VERTS – La stèle-statue de Cazarils. Description de quatre sépultures ovales des environs de Viols-le-Fort (Hérault). *RstLig*, 25, 3-4, 1959, pp. 196-207.
- D'Anna 2002** : D'ANNA (A.) – Les statues-menhirs en Europe à la fin du Néolithique et au début de l'Âge du Bronze. In : PHILIPPON (A.) dir. – *Statues-Menhirs, des énigmes de pierres venues du fond des âges*. Rodez, éd. du Rouergue, 2002, pp. 196-223.
- Dedet 1992** : DEDET (B.) – *Rites funéraires protohistoriques dans les Garrigues languedociennes*. Paris, CNRS, 1992, 413 p. (Suppl. à la RANarb, 24).
- Dedet 2001** : DEDET (B.) avec la participation de GARDEISEN (A.) – *Tombes et pratiques funéraires protohistoriques des Grands Causses du Gévaudan (Aveyron, Gard, Lozère)*. Paris, Maison des sciences de l'Homme, 2001, 356 p. (*Doc d'Archéol. Franç.*, 84).
- Delmas 2011** : DELMAS (J.) – Approches historique, linguistique et toponymique du territoire rutène. In : GRUAT (P.), PAILLER (J.-M.), SCHAAD (D.) éd. – *Les Rutènes. Du peuple à la cité*. Actes du Colloque de Rodez et Millau (Aveyron), 15-17 novembre 2007. Bordeaux, 2011, pp. 73-87 (Suppl. à Aquitania, 25).
- Duval, Éluère, Mohen 1974** : DUVAL (A.), ÉLUÈRE (C.), MOHEN (J.-P.) – Les fibules antérieures au VI^e siècle avant notre ère trouvées en France. *Gallia*, 32-1, 1974, pp. 1-61.
- Gailledrat, Beylier 2009** : GAILLEDRAT (É.), BEYLIER (A.) – La fortification de Pech Maho (Sigeac, Aude) aux IV^e-III^e s. av. n. ère. In : GAILLEDRAT (É.), JANIN (T.) dir. – *Les fortifications préromaines en France méridionale* (dossier). *DocAMérid*, 32, 2009, pp. 99-120.
- Galtier 1971** : GALTIER (J.) – *Les sépultures mégalithiques du Sud de l'Aveyron*. Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), 1971, 2 vol. de 171 p. (vol. I : texte) et 423 p. (vol. II : planches).
- Garcia 1993** : GARCIA (D.) – *Entre Ibères et Ligures, Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques*. Paris, CNRS, 1993, 355 p. (Suppl. à la RANarb, 26).
- Garcia 2004** : GARCIA (D.) – *La Celtique méditerranéenne. Habitats et sociétés en Languedoc et en Provence du VIII^e au II^e siècles av. J.-C.* Paris, Errance, 2004, 206 p.
- Garcia 2006** : GARCIA (D.) – Religion et société : la Gaule méridionale. In : GOUDINEAU (C.) dir. – *Religion et Société en Gaule*. Paris, Errance, 2006, pp. 135-163.
- Gervasini, Maggiani 1998** : GERVASINI (L.), MAGGIANI (A.) – La stele di Lerici e l'oplismós dei Liguri in età arcaica. *Studi Etruschi*, LXII, 1998, p. 45.
- Giraud, Pons, Janin 2003** : GIRAUD (J.-P.), PONS (F.), JANIN (T.) dir. – *Nécropoles protohistoriques de la région de Castres (Tarn). Le Causse, Gourjade, Le Martinet*. 2003, 3 vol. ; vol. 1 (études et synthèses) : 276 p. et 288 Fig. hors texte ; vol. 2 (catalogue) : 268 p. et 23 Fig. hors texte ; vol. 3 (planches du mobilier) : 231 p. (*Doc d'Archéol. Franç.*, 94).
- Gruat 1988** : GRUAT (P.) – *Les tumulus du Premier Age du Fer en Rouergue*. T.E.R. de Maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, 1988, 171 p.
- Gruat 1994** : GRUAT (P.) – Les épées protohistoriques découvertes dans le département de l'Aveyron. *CahArchAveyronnaise*, 8, 1994, pp. 123-135 (n^o spécial de *Vivre en Rouergue*).
- Gruat 1995** : GRUAT (P.) – Les fibules du Premier et du début du Second Age du Fer en Rouergue (VII^e-IV^e s. avant J.-C.). *CahArchAveyronnaise*, 9, 1995, pp. 121-139. (n^o spécial de *Vivre en Rouergue*).
- Gruat 2000** : GRUAT (P.) – Pratiques et structures funéraires des tumulus du Bronze final IIIb et de l'Âge du Fer des Causses Aveyronnais (IX^e - V^e s. av. J.-C.). In : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.) éd. – *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au Premier Âge du Fer*. Actes du XXI^e Colloque International de l'A.F.E.A.F. (Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997). Lattes, CNRS, 2000, pp. 65-81 (*Monogr. Archéol. Médit.*, 5).

- Gruat 2004** : GRUAT (P.) – Contribution à un réexamen de la statuaire protohistorique du territoire des Rutènes. In : ARCELIN (P.), CONGÈS (G.) dir. – *La sculpture protohistorique de Provence dans le Midi gaulois* (dossier). *DocAMérid*, 27, 2004, pp. 85-97.
- Gruat 2008** : GRUAT (P.) avec la collaboration de PUJOL (J.), SERRES (J.-P.) – Découvertes de stèles protohistoriques en Rouergue méridional : introduction à l'étude du site des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron). *DocAMérid*, 31, 2008, pp. 97-123.
- Gruat 2010** : GRUAT (P.) avec la collaboration de PUJOL (J.), SERRES (J.-P.) – Les stèles du Premier Âge du Fer des Touriès et la question de la représentation du guerrier protohistorique en Rouergue méridional. *CahArchAveyronnaise*, 23, 2010, pp. 60-89 (n° spécial de *Vivre en Rouergue*).
- Gruat 2011** : GRUAT (P.) avec la collaboration de ALBINET (N.), MALIGE (G.), MARCHAND (G.) et TRES_CARTE (J.) et les contributions de BRUXELLES (L.), DEDET (B.), MÉNIEL (P.) – Les Touriès, Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron. In : ROURE (R.), PERNET (L.) dir. – *Des rites et des Hommes, Les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*. Paris, Errance, 2011, pp. 104-111 (Coll. Archéologie de Montpellier Agglomération - AMA, 2).
- Gruat, Duday, Marty 1995** : GRUAT (P.), DUDAY (H.), MARTY (G.) – Les Barracs à Pierrefiche-d'Olt (Aveyron) : des tumulus accolés du V^e siècle avant J.-C. *DocAMérid*, 18, 1995, pp. 25-44.
- Gruat, Jordan, Sarac 2011** : GRUAT (P.), JORDAN (S.), S.A.R.A.C – 232-Saint-Jean-et-Saint-Paul. In : GRUAT (P.), MALIGE (G.), VIDAL (M.) dir. avec l'A.S.P.A.A. – *Carte Archéologique de la Gaule. L'Aveyron 12*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2011, pp. 542-543.
- Gruat, Malige, Vidal 2011** : GRUAT (P.), MALIGE (G.), VIDAL (M.) dir. avec l'A.S.P.A.A. – *Carte Archéologique de la Gaule. L'Aveyron 12*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2011, 695 p.
- Gruat, Marty, Marchand 2003** : GRUAT (P.), MARTY (G.), MARCHAND (G.) dir. – Systèmes de fortification de l'habitat de hauteur du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) au V^e s. av. J.-C. *DocAMérid*, 26, 2003, pp. 63-157.
- Guilaine, Cantet 2006/2007** : GUILAINE (J.), CANTET (J.-P.) – Le dépôt de bronzes du Castellans (commune d'Espéras, Aude). *DocAMérid*, 29-30, 2006/2007, pp. 121-143.
- Janin, Py 2008** : JANIN (T.), PY (M.) – Le « guerrier de Lattes » : réflexions sur la signification d'une statue archaïque. In : JANIN (T.), PY (M.) dir. – *Lattara/Lattes(Hérault) : nouveaux acquis, nouvelles questions sur une ville portuaire protohistorique et romaine* (dossier). *Gallia*, 65, 2008, pp. 65-70.
- Labbé, Serres 1999** : LABBÉ (M.), SERRES (J.-P.) – *L'Épopée des Caves Bâtardes. Du Roquefort au Bleu des Causses*. Millau, Causses et Cévenne, 1999, 376 p.
- Maillé 2010** : MAILLÉ (M.) – *Hommes et femmes de pierre : statues-menhirs du Rouergue et du Haut-Languedoc*. Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique, 2010, 538 p.
- Marinis 1995** : de MARINIS (R.) – Le statue-stele della Lunigianan. In : *Statue-stele e massi incisi nell'Europa dell'eta del rame*. Bergamo, Civico Museo Archeologico, 1995, pp. 195-212 (*Notizie Archeologiche Bergomensi*, 3).
- Mohen 1980** : MOHEN (J.-P.) – *L'âge du Fer en Aquitaine*. Paris, 1980, 339 p + 201 pl. h. t., (*MémSocPrFr*, 14).
- Pajot 1978** : PAJOT (B.) – Radiographies de quelques épées à antennes de la région Midi-Pyrénées. *BSocPrFr*, 75, 11-12, 1978, pp. 610-624.
- Pajot 1986** : PAJOT (B.) – Les épées à antennes de la nécropole du Frau de Cazals (Tarn-et-Garonne). Bordeaux, *Aquitania*, Suppl. 1, 1986, pp. 245-256.
- Pajot, Rancoule 1978** : PAJOT (B.), RANCOULE (G.) – Radiographies de deux épées à antennes de la nécropole de « Las Peyros » (Couffoulens, Aude). *MémSocAMidiFr*, XLII, 1978, pp. 9-17.
- Poggiani Keller 2009** : POGGIANI KELLER (R.) – Sanctuaires de l'âge du Cuivre en Lombardie. *L'Archéologue*, 104, octobre-novembre 2009, pp. 24-28.
- Py 2011** : PY (M.) – *La sculpture gauloise méridionale*. Paris, Errance, 2011, 197 p.
- Py, Lebeauin 1994** : PY (M.), Lebeauin (D.) avec la collaboration de BESSAC (J.-C.) – Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard) : VI – Les niveaux du Bronze final au milieu du V^e s. av. n. è. sur le Chantier Central. *DocAMérid*, 17, 1994, pp. 201-265.
- Sohn, Leduc, Lancharro 2008** : SOHN (M.), LEDUC (M.), LANCHARRO (M.-A.) dir. – *Les indices d'occupation du Néolithique final/Chalcolithique sur les communes de Saint-Jean-et-Saint-Paul, Saint-Felix-de-Sorgues et Versols-et-Lapeyre (Aveyron)*. Rapport de Prospection. Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées, 2008, 129 p.
- Serres 1997** : SERRES (J.-P.) – *Les statues-menhirs du groupe Rouergat*, Musée du Rouergue de Montrozier, 1997, 303 p. (*Guide d'archéologie*, 4).
- Soutou 1987** : SOUTOU (A.) – Signification ethnique et datation des statues-menhirs du Languedoc. In : *Actes des Journées d'études des statues-menhirs* (Saint-Pons-de-Thomières, 5-6 mai 1984). Parc Régional du Haut Languedoc, Fédération Archéologique de l'Hérault, 1987, pp. 91-100.
- Taffanel 1960** : TAFFANEL (O. et J.) – Deux tombes de chefs à Mailhac (Aude). *Gallia*, 18, 1960, pp. 1-37.
- Temple 1936** : TEMPLE (P.) – *La Préhistoire du département de l'Aveyron*. Nîmes, Larguier, 1936, 157 p.
- Temple 1940** : TEMPLE (P.) – Inventaire de l'archéologie préhistorique du département de l'Aveyron. *MémSocLettSciArtsAveyron*, 24, pp. 5-151.
- Vernhet et al. 1985** : VERNHET (A.), PUJOL (J.), SÉGURET (J.-P.), POUJOL (M. et J.) – Six bracelets du Bronze Final. *Cahiers de l'Adralhan*, avril 1985.